









OUVERTURE

Général de corps d'armée Patrick DESTREMAU

Directeur de l'Institut des Hautes études de Défense Nationale (IHEDN) et de l'Enseignement militaire supérieur

L'IHEDN est un institut créateur de liens qui a depuis longtemps l'habitude de réunir en son sein, de rapprocher des mondes qui, trop souvent, se méconnaissent et ne se parlent pas. Il s'agit de notre marque de fabrique, d'un savoir-faire qui signe notre identité propre. Mondes civil et militaire, mondes académique et politique, sphère privée et sphère publique, autant d'univers trop souvent séparés, alors que les enjeux de sécurité et de défense sont l'affaire de tous, alors que les guestions complexes que nous devons résoudre appellent des réponses globales, alors que les défis à surmonter sont très étroitement intriqués.

Enjeux de géopolitiques et enjeux industriels, les enjeux de défense globale et ceux de nos entreprises sont fortement liés pour être traités partes extra partes. Nos priorités stratégiques, diplomatiques, économiques et commerciales ne se déclinent pas dans un tableau d'actions parallèles et cloisonnées, mais se conçoivent conjointement pour s'incarner dans des actions cohérentes, coordonnées et synergiques.

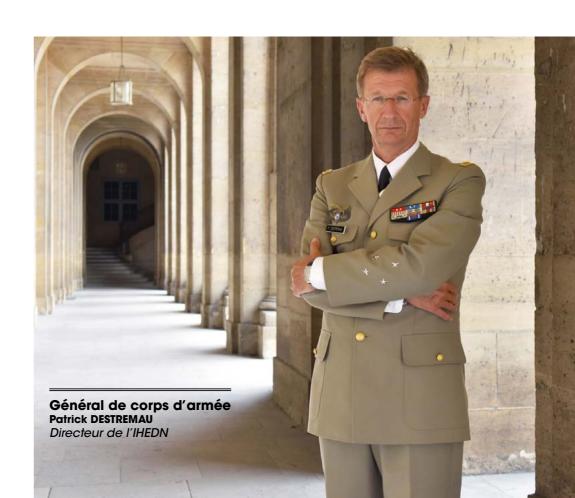
Je me réjouis donc tout particulièrement que le partenariat institué entre l'IHEDN et le CNCCEF nous donne aujourd'hui enfin l'occasion de renouer le fil d'un dialogue public-privé profitable à tous. Ce deuxième séminaire portant sur « L'Afrique en mouvement » devrait donc nous permettre de mieux comprendre comment ce continent pluriel, où se jouent une partie de notre avenir commun et une partie du basculement du monde, est à la fois cet espace incontournable où se télescopent tous les défis contemporains et ce continent dynamique offrant des opportunités d'investissement et de croissance à nos entreprises.

Nous connaissons bien ces défis : le changement climatique qui ravage le Sahel plus que toute autre région du monde, la démographie avec ces 450 millions de jeunes qui, d'ici 2050, devront être insérés sur le marché du travail : l'urbanisation, parce que l'Afrique deviendra, au XXIe siècle, le continent des mégalopoles ; la démocratie à laquelle la jeunesse aspire plus que jamais ; le terrorisme, cette hydre protéiforme dont le développement ne saurait être endigué sans la coordination durable des forces engagées sur le terrain et de tous les autres acteurs. Plus généralement, c'est bien le défi du développement qu'il nous faudra gagner pour ouvrir des opportunités d'investissement et de coopération profitable à tous. L'accès à la santé et à l'éducation, les projets d'infrastructure, les projets innovants permettront notamment d'inventer sur le continent africain la ville durable de demain. L'innovation dans l'agriculture dont l'Afrique a profondément besoin, le développement attendu du numérique et autant d'autres chantiers d'avenir ouvrent en ce sens des perspectives d'investissements nouveaux qui doivent être anticipés.

Vous le savez, l'Afrique est une priorité de la diplomatie française, comme l'a rappelé le Président de la République dès 2017 à Ouagadougou, appelant les entreprises françaises à investir davantage en Afrique, non seulement les grands groupes, mais aussi les petites et moyennes entreprises.

Sans doute, cette journée devrait aussi porter notre attention sur les difficultés induites par un environnement perturbé, mettant en lumière les facteurs de déstabilisation qui génèrent une incertitude dont toute entreprise cherche naturellement à se prémunir. Cependant, c'est aussi l'attractivité économique de l'espace sahélo-saharien pour les entreprises françaises qui sera mise en exergue. Dans cette configuration complexe, paradoxale parfois, il s'agira de dégager les chemins d'actions possibles.

L'IHEDN, dans son rôle d'assembler, est donc particulièrement heureux d'ouvrir ici un espace d'échange, où le croisement des points de vue, sous la règle de Chatham House, devrait permettre de tracer un horizon commun où les intérêts stratégiques du pays puissent rencontrer ceux des entreprises les plus audacieuses et les plus innovantes.



M. Jean-Jacques SANTINI

Vice-Président du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

L'Afrique est une zone à la fois de forts potentiels mais aussi de défis qui évoluent dans le temps. Ce continent va connaître encore un fort développement, aussi bien démographique qu'économique, parce que l'économie doit accompagner la démographie. Bien sûr, comme nous le savons, la situation est inégale selon les pays, mais le potentiel est là et je pense que la croissance continuera à être là. Sera-t-elle suffisante pour assurer des emplois à tous ? C'est un défi mais c'est un sujet important. Nous pouvons, en tant qu'investisseurs, y contribuer.

C'est une zone de forts défis parce que la concurrence est inégale avec d'autres acteurs. Les acteurs chinois disposent de la puissance financière, du soutien de leur État, et ne jouent pas toujours avec les mêmes règles que nous. Les Turcs sont de plus en plus présents et n'ont pas complètement non plus les mêmes règles que nous. S'y ajoutent les Libanais, présents depuis longtemps, plutôt dans des entreprises de plus petite taille. Bien sûr, il y a nos concurrents européens qui sont de plus en plus présents. En tant que président aussi de la Commission Sud Méditerranée Moyen-Orient, je les vois beaucoup plus au Maghreb qu'ils ne l'étaient, notamment parce que l'Espagne et l'Italie.

La concurrence est là. Bien sûr, ce n'est pas le seul défi que nous avons, puisque se posent aussi des questions sécuritaires, en particulier dans certains pays. C'est une chose, bien sûr, à laquelle nous devons tous être très attentifs. En Afrique comme ailleurs, mais en Afrique surtout, la politique est parfois très évolutive. Les alliés d'un jour ne sont pas toujours les alliés du lendemain.

Je pense donc qu'il y a beaucoup à faire pour les entreprises françaises. Le potentiel est là. Les entreprises présentes sur le continent, en général, ont connu une bonne rentabilité de leur activité, avec parfois quelques chocs, mais sur la durée, quand on est investi suffisamment et quand on est présent sur plusieurs territoires, je pense qu'il y a tous les moyens de faire des investissements rentables.

Pour cela, il est très important que nous soyons toujours tous unis : les Conseillers du Commerce Extérieur, représentés dans chaque pays, avec une présence forte, le CIAN, organe de réflexion, et le MEDEF, qui assure des voyages réguliers en Afrique. Il est important que les intérêts français convergent pour soutenir ce développement en Afrique et il est important que les liens avec les pouvoirs publics soient toujours assurés.

Nous veillerons, en tant que Conseillers du Commerce Extérieur, à toujours être un relais pour les entreprises. C'est ce que nous faisons à plusieurs occasions, notamment lors des réunions trimestrielles avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et la direction générale du Trésor, où tous les problèmes peuvent être évoqués et notamment vos alertes.

Nous faisons également un travail régulier de fond. Je préside également la Commission conseil aux pouvoirs publics. Nous avons un groupe d'expertise fiscalité qui est très actif et qui, comme vous le savez, négocie régulièrement des conventions fiscales avec l'administration de la France et des pays concernés.

HISTORIQUE DU SÉMINAIRE "L'AFRIQUE EN MOUVEMENT"

M. Jean-Marc BRAULT DE BOURNONVILLE

Président d'honneur de la Commission Afrique des CCE

Nous sommes tous dans l'action, pris par notre quotidien, voire l'immédiateté et il est important d'avoir des temps de réflexion pour ne pas subir et n'agir qu'en réaction. Voilà les raisons qui nous ont conduits à organiser ce séminaire à l'École Militaire. Nous souhaitions aussi associer nos amis du MEDEF et du CIAN dans ce temps de réflexion.

Partir de la géographie des lieux pour comprendre l'implantation des populations par rapport aux forêts, aux déserts, aux zones cultivables, aux fleuves, avec leurs zones d'abondance et de sécheresse, et ensuite ces temps longs de l'Histoire pour nous amener au temps présent et essayer de comprendre les situations actuelles, sortir des clichés. Comprendre par l'Histoire et la culture sans jugement, sans imposer nos référents.

Ce retour dans le passé par la géographie et l'histoire doit permettre à chacun d'entre nous, à nos postes de responsabilité, de préparer l'avenir de nos entreprises ou nos projets. Antoine de Saint-Exupéry disait dans Citadelle (1948) : « Préparer l'avenir, ce n'est que fonder le présent. L'avenir, tu n'as point à le prévoir, mais à le permettre. »

Il faut bien sûr intégrer dans notre réflexion cette gouvernance mondiale qui intervient sur ce continent sur divers aspects. L'appel à la démocratie, le besoin d'interférer dans des conflits avec de grandes difficultés à les résoudre, l'aide publique au développement avec parfois des contraintes en fonction des pays intervenants, l'ingérence sous divers aspects, la mise en place d'accords commerciaux dans un temps où le protectionnisme et l'affaiblissement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) déstabilisent le système commercial multilatéral. Nous avons besoin de réflexion pour comprendre et essayer de donner du sens à nos actions.

LES PHÉNOMÈNES STRUCTURANT L'ESPACE SAHELO-SAHARIEN

M. Professeur Christian BOUQUET

Professeur émérite de géographie politique

Je crois que l'on ne peut guère comprendre les problèmes du Sahel si l'on ne prend pas en compte les facteurs induits par la présence de l'immense Sahara.

Sous l'angle géographique, on s'aperçoit que cet ensemble est un territoire où la mobilité est le maître mot. Au Sahara, si l'on ne bouge pas, on ne survit pas. Il faut aller d'un puits à un autre, on ne peut guère se sédentariser que dans les oasis. Au Sahel, la situation est similaire — en tout cas, cela a longtemps été pareil —, car c'est une bordure fragile du Sahara, où les éleveurs doivent forcément bouger du sud au nord puis du nord au sud selon les saisons, en fonction de la recherche de pâturages et d'eau. Les cultivateurs aussi ont longtemps été obligés de bouger car ils devaient respecter la jachère et donc souvent changer de village. Qui dit mobilité dit forcément rencontres et échanges.

Les rencontres ont été inévitables dans l'Histoire, dans les millénaires d'Histoire qui nous précèdent. Ces rencontres ont pu être plus ou moins pacifiques. Pacifiques entre les éleveurs et les cultivateurs : ce sont les fameux échanges, que l'on pourrait qualifier d'harmonieux, sur les contrats de fumure par exemple. Lorsqu'ils montaient vers le nord, vers les pâturages du début de saison de pluie, les éleveurs passaient avec les cultivateurs des contrats pour que leurs bêtes puissent pâturer sur les parcelles quand elles n'étaient pas encore cultivées ; puis quand ils redescendaient à la fin de la saison des pluies et qu'ils passaient à nouveau sur les mêmes parcelles qui avaient été récoltées, leurs bêtes broutaient les fanes et descendaient beaucoup plus au sud.

Il y a eu aussi des échanges un peu moins pacifiques, au cours desquels certaines communautés ont eu tendance à réduire d'autres communautés au rôle de travailleurs agricoles, pour ne pas dire esclaves, dans les oasis ou dans les wadi du Kanem.

Au moment de la colonisation, des échanges avaient déjà lieu, ils pouvaient être considérés comme structurants lorsqu'ils étaient harmonieux. Ils pouvaient être considérés comme déstructurants lorsqu'ils étaient davantage belliqueux. Cet équilibre a évidemment été considérablement modifié par deux facteurs : le changement climatique et la croissance démographique.

6 Lundi 2 décembre 2019 ■ 7

Mme Caroline ROUSSY

Docteure en histoire de l'Afrique contemporaine et chercheuse à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Je souhaite montrer combien les réseaux transterritoriaux de biens et de personnes sont à la fois déstructurants et structurants de l'espace sahélo-saharien. À cette fin, j'ai décidé de privilégier l'angle des réseaux et frontières.

Les flux parallèles évoqués jouent un rôle déstructurant dans la mesure où ils échappent au contrôle de l'État. Dans le même temps et assez paradoxalement, ils ont également un rôle structurant. En effet, les acteurs de ces réseaux démontrent une appropriation des asymétries fiscales, juridiques et administratives, résultats de la différence des politiques menées de part et d'autre des frontières. Cela témoigne encore de l'appropriation des frontières héritées de la colonisation.

Par conséquent, ces réseaux de circulation capitalisent sur les asymétries, sur les distorsions, sur l'absence de continuité des politiques étatiques. Ce sont les effets frontière ou plus simplement les opportunités de frontière. Ces réseaux participent donc à la territorialisation de la frontière, puisqu'ils en connaissent les contours juridiques et qu'ils se les sont appropriés et subséquemment, participent à la territorialisation des États, la connexion entre États et territoires, tout en les fragilisant.

Le problème des frontières africaines est en réalité moins celui de la division que celui des populations qu'elle réunit. La mobilité des réseaux interroge davantage non la question de la déterritorialisation des États, mais bien celle de la souveraineté des États, soit leur capacité à exercer leurs fonctions régaliennes, que sont l'exercice de la violence légale et le développement de politiques de gestion des espaces frontaliers qui supposent un minimum de coordination entre les différents États.

En conclusion, assez paradoxalement, les réseaux de biens et de personnes, qualifiés de parallèles ou de trafics, jouent en effet un rôle structurant dans la pérennisation des frontières et des cadres territoriaux hérités de la colonisation.

Dans ces conditions, on comprend pourquoi les terroristes et/ou groupes de criminalité organisée ont des facilités à se mouvoir d'un territoire à l'autre. Effectivement, cette menace est extrêmement volatile et mobile. La réponse proposée par le G5 Sahel est celle de forces conjointes, même si l'actualité nous interroge quant à leur efficacité.

Colonel François BEAUCOURNU

Sous-directeur Afrique subsaharienne, Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Premièrement, nous partons du constat à la fois historique et très actuel selon lequel l'arc sahélo-saharien est une zone de trafics et d'échanges humains et commerciaux très intenses. C'est une zone de rencontres multimillénaires entre population maure et population noire, qui ont donné lieu à un certain nombre d'affrontements, à la traite, mais aussi au commerce.

Deuxièmement, c'est une zone marquée par le déclin des empires centraux africains à partir du moment où les Occidentaux sont arrivés par la mer et avec le développement des comptoirs côtiers. Mais, avant de parler de leur déclin, il faut d'abord parler de leur réalité. L'empire du Macina, dans l'actuel Mali environ, était un royaume qui concentrait l'ensemble de l'activité économique sur cette zone sahélienne.

Troisièmement, nous constatons la réalité des frontières issues des indépendances, mais qui n'ont pas affecté profondément les réalités sociales, culturelles et économiques. Je citerai par exemple le chérif de Nioro – une petite bourgade au Mali – qui est à la fois une autorité coutumière et religieuse, qui est influent et qui est suivi par plus de dix millions de personnes dans tout cet axe sahélo-saharien jusqu'au Sénégal.

Il s'agit donc d'un vaste espace qui est une zone d'échange et de transit historique. Cette dynamique transsahélienne est encore aujourd'hui un marqueur très fort pour les différentes communautés et est un enjeu économique et de pouvoir, donc également un facteur de tension.

Effectivement, se pose la question de la nature des échanges et des trafics et leur évolution récente. On pourrait dire que l'on est passé de caravanes de sel au trafic de drogue, au trafic d'armes et à la traite humaine des migrants. Il faut s'interroger sur les conséquences de ces trafics, qui donnent des capacités d'action démultipliées à des groupes criminels, transfrontaliers et radicalisés. Cela permet également à des communautés de s'autonomiser de tout pouvoir central, et majoritairement les communautés du nord.

Évidemment, cela a un facteur déstabilisateur pour l'ensemble de ces États de l'arc sahélien qui sont déjà fragiles. J'aurais tendance à dire que cela s'auto-nourrit, car c'est bien cette fragilité de l'État qui entraîne cette déstabilisation.

In fine, c'est un facteur de déstabilisation pour l'Europe, qui est le débouché final de l'ensemble de ces flux, des différents trafics et des migrations illégales.

Je constate qu'effectivement, les flux commerciaux sont réellement une réalité structurelle encore aujourd'hui. Il faut bien endiguer les trafics, mais accompagner ce développement et ce caractère transfrontalier des échanges qui a toujours existé et qui est sans doute une des forces de ces différents pays. C'est structurant pour les populations locales et pour leur développement.

Colonel (ER) Jacques HOGARD

Président de la société ÉPÉE

À propos de ces trafics des échanges humains et commerciaux, je souhaiterais faire un zoom sur le Niger. Bordé par l'Algérie, la Libye, le Tchad, le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso et le Mali, autant de pays qui évoquent une actualité brûlante la plupart du temps, le Niger, d'une superficie de 1 267 000 km², est un immense carrefour. Il compte 22 millions d'habitants avec plusieurs centaines de milliers de déplacés - environ 300 000 en juin 2019 avec une importante concentration de réfugiés dans la région de Tilabéry. Il s'agit de la zone des trois frontières, qui est extrêmement sensible, au contact du Mali et près de Gao.

La question libyenne pèse très lourdement sur le Niger aujourd'hui car les Toubous, opposants au Président Déby au Tchad, s'étaient réfugiés dans le Fezzan et ont été chassés par le Maréchal Haftar en juin 2019. Or, ils sont apparentés aux populations du Niger. Il faudrait surveiller l'évolution du Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger qui pourrait perturber l'équilibre de ce pays. La partie nord du pays est en réalité le prolongement des trois populations qui s'affrontent dans le Sud libyen : arabe, touareg et toubou. On peut prolonger ces remontées géographiques, puisque les Toubous sont soutenus aujourd'hui par Misrata. Nous avons cité tous les trafics qui caractérisent cette région aujourd'hui, mais nous pouvons ajouter le trafic de l'or, avec les orpailleurs clandestins. Ces conflits ethniques du Tchad et de la Libye impactent le Niger. Il faut citer l'autorisation donnée par le président Issoufou aux Émirats arabes unis de reprendre une base militaire dans cette zone charnière.

L'implication des trafics régionaux, mais aussi au-delà entre l'Afrique subsaharienne et l'Europe, caractérise toute cette zone et le nord Niger en particulier. Cette zone des trois frontières Algérie-Lybie-Niger est une plaque tournante vers l'Europe et est liée aux cartels de la drogue sud-américains.

Il y a deux grands axes de trafic de drogue et de migrants aujourd'hui vers l'Europe : l'ouest, via le Mali contrôlé par les Maures et les Touaregs, et l'est, vers la Libye, contrôlé par les Toubous du Niger et leurs alliés tchadiens. Sur l'axe est, le trafic d'armes, de drogue, d'hommes est évalué à environ quatre milliards de dollars par an.

Le nord du Niger est donc une zone traditionnellement d'échanges, qui se concentre aujourd'hui davantage sur l'essence, la drogue, les armes, les migrants ainsi que l'or du Djado. Ces trafics se font par les populations locales, mais aussi avec un certain intérêt du personnel d'État. Ces groupes de business local se sont transformés en groupe mafieux et parfois débouchent tout simplement sur des groupes islamistes, qui gardent une couverture commode.

Gigantesque carrefour placé au cœur de cette zone en pleine ébullition, le Niger me paraît devoir être l'objet de toute notre sollicitude, de notre vigilance et de notre soutien. Selon moi, il s'agit de la clef de voûte d'un équilibre extrêmement fragile aujourd'hui. C'est la zone la plus paisible relativement, marquée tout de même régulièrement par des drames et des

affrontements armés douloureux pour l'armée nigérienne. Cette zone me paraît être une zone essentielle à tenir aujourd'hui étant données les difficultés de ses voisins malien et burkinabé aujourd'hui.

M. Jean-Pierre BAT - Modérateur

Chargé de mission Afrique au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

La deuxième question porte sur les revendications politico-identitaires qui ont été considérées depuis 2013 comme un outil de fragmentation ou de partage de territoire, de trafic ou de prébendes arrachées à l'État.

Mme Caroline ROUSSY

Docteure en histoire de l'Afrique contemporaine et chercheuse à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Il est évident que je ne vais pas traiter directement de cette question des revendications politico-identitaires, mais je souhaitais interroger la construction des identités des personnes en situation de frontières. Ces identités en situation de frontières peuvent varier en fonction d'une situation, d'un contexte ou d'enjeux précis. En fonction du contexte, les populations seront amenées à faire référence à un thésaurus identitaire à géométrie variable.

Concernant la construction de l'identité nationale, il existe différents niveaux d'échelle de lecture. La plus classique énonce que l'idée nationale rayonnerait depuis un centre jusqu'à la périphérie. C'est ce que l'on appelle le roman national qui, le plus souvent, est véhiculé à travers les manuels scolaires et notamment les manuels d'histoire. Cependant, il existe d'autres types d'analyses qui montrent que la diffusion de l'identité nationale peut également surgir sur la frontière selon des rythmes et des contextes endogènes, soit locaux. Lors de mes différentes missions de terrain en Sénégambie, j'ai pu observer dans la zone frontalière Sénégal-Gambie une demande récurrente d'États pour préciser les limites de la frontière, et plus particulièrement les limites du foncier en raison d'un manque patent de bornes frontalières.

Dans ces conditions, cela démontre que l'État est invité par les populations à arbitrer. Il y a bien une intégration du corpus juridique et du devoir de l'État de protéger ces populations. On peut donc parler d'affiliation nationale, voire d'un nationalisme d'en bas de type fonctionnaliste. Cela signifie qu'évidemment, les populations ne seront pas dans un nationalisme de type offensif, voire belliqueux, mais bien dans du fonctionnaliste, à savoir la demande de protection. Cette idée d'appartenance à une nation sénégalaise ou gambienne est un processus en construction. Ces processus demeurent toutefois assez fragiles, en raison de l'insuffisance voire de l'absence au quotidien de services de base tels que les infrastructures, les écoles, les dispensaires, obligeant le plus souvent les populations à privilégier une grammaire du vivre-ensemble à savoir le système D.

10 ■ Lundi 2 décembre 2019 ■ 11

Quoi qu'il en soit, les populations sollicitent un abornement pour préciser les limites des frontières auprès des États dont elles dépendent. Elles mobilisent ainsi un répertoire identitaire de type nationaliste, tandis que face aux difficultés de la vie quotidienne, elles vont mobiliser un tout autre type d'identités qui sont des identités transterritoriales, à savoir familiales, religieuses ou socioculturelles.

On voit bien que ces identités ne sont pas exclusives les unes des autres, mais sont mobilisées en fonction d'un contexte d'énonciation précis que sont les enjeux et les besoins du moment. Les populations frontalières sont donc à la jonction d'une réalité assez complexe et ambivalente dans laquelle la frontière est à la fois ligne et zone.

Bien que les cadres que je vous développe sont issus d'une expérience de terrain qui concerne le Sénégal et la Gambie, je pense que ce sont là des hypothèses de travail qui pourraient être investies afin de comprendre et d'analyser les écosystèmes identitaires d'autres régions comme celle de la zone des trois frontières.

Pr Christian BOUQUET

Professeur émérite de géographie politique

Je voulais aborder le sujet avec une carte, qui est celle de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS), qui avait été dessinée en 1957 avec des arrière-pensées douteuses. En effet, l'objectif était de cerner la zone saharienne dans laquelle se trouvaient les plus gros gisements d'hydrocarbures.

Cette carte a naturellement été abandonnée immédiatement. Pourtant, quand on la regarde sous un autre angle, elle cerne exactement les contours des identités sahariennes. Toutes les populations irrédentistes y avaient été mises : les Maures, les Berbères, les Touaregs, les Toubous. Les Touaregs en particulier ont depuis redessiné, à leur manière, la carte de l'Azaouad, qui s'inscrivait parfaitement dans celle de l'OCRS, et montraient par là même que, par avance, au moment des indépendances, en 1960, ils refusaient l'autorité des populations du sud.

En disant cela, je sais que je réactive les vieilles querelles, celle de la théorie de l'opposition nord-sud, mais elle est étayée par d'autres éléments, des éléments actuels mais aussi des éléments que l'on a aussi perdus de vue au moment des indépendances. Les Toubous du nord du Tchad, qui faisaient partie de l'OCRS, refusaient tellement un nouveau pouvoir indépendant venu du sud que la France avait été obligée de mettre pendant plus de deux ans un préfet français à Faya-Largeau, le colonel Chapelle qui est resté en poste plus de deux ans après l'indépendance, parce qu'on se doutait bien que l'on n'arriverait pas à faire cohabiter assez facilement des populations du nord et des populations du sud.

Il faut donc peut-être relire les identités sans a priori. Considérez qu'il y avait dans l'histoire des points de vue qu'il aurait peut-être fallu prendre en compte. Je me permets une petite

incursion dans la littérature avec le fameux roman de Yambo Ouologuem, écrivain malien, Le devoir de violence, qui a eu le prix Renaudot et qui a été mis au pilon presque immédiatement, parce qu'il a été accusé de plagiat. Maintenant, on dit que ce n'est pas parce qu'il était plagiaire que Yambo Ouologuem a été mis à l'écart, mais c'est parce qu'il dénonçait la fameuse dynastie des Saïfs, qui étaient les populations venues du nord qui avaient réduit en esclavage les populations du sud. Je sais que c'est difficile à dire, notamment chez les chercheurs parce qu'il y a des non-dits que l'on aime beaucoup, mais je pense qu'il faut le réactiver, car il ne faut rien laisser aux hasards quand on veut absolument tout comprendre du contexte historique, géopolitique et surtout identitaire d'aujourd'hui. On pense que le sentiment national a gommé tout cela. Personnellement, j'en suis moins sûr.

Colonel (ER) Jacques HOGARD.

Président de la société ÉPÉE

Concernant le sentiment national, il ne faut pas oublier que la France a mis 1 500 ans à devenir une nation. Aujourd'hui, on voit encore à quel point cette nation peut parfois être fragile, hélas. On ne peut pas demander à nos amis africains indépendants depuis les années 1960, avec les frontières dont ils disposent, de passer en 70 ans au stade d'État-nation. C'est extrêmement compliqué pour ces pays.

On m'a demandé de parler de la question Touareg, dont je ne suis pas un spécialiste. Cette question est toujours délicate et elle fait couler beaucoup d'encre. Le monde Touareg fait partie de ces populations à peau blanche du nord de ces pays. Cette population Touareg recouvre environ cinq États depuis les indépendances : la Libye, l'Algérie, le Niger, le Mali et le Burkina Faso.

Certains font des analogies avec les Kurdes. Je ne sais pas si ces analogies sont pertinentes ou pas. Existe-t-il une nation Touareg ? C'est assez compliqué à dire. Il existe un certain nombre de composantes dans le monde Touareg, mais on voit bien, en particulier au travers des deux dernières décennies et de la mise en exploitation des redoutables ressources naturelles de ces régions combien ce phénomène devient important à observer.

Je suis dans la région depuis une douzaine d'années : je connaissais la Mauritanie et un peu le Tchad mais je ne connaissais pas du tout le Niger et le Mali. Mes activités professionnelles, avec toujours l'œil d'un ancien soldat, m'ont permis de découvrir ces régions. Mon activité principale de conseil en sûreté, d'une part, mais aussi de diplomatie d'entreprise, d'autre part, m'a amené à rencontrer beaucoup de personnes. Mon histoire personnelle vis-à-vis de cette question Touareg remonte à l'année 2011, où je vais être approché par un certain nombre de personnalités du monde Touareg, qui vont me contacter et que je vais rencontrer avec un certain intérêt et une certaine surprise à Paris ou sur le terrain et qui vont toutes se recommander ou se revendiquer du MNLA ou du Congrès Mondial Amazigh.

Je vais rencontrer ces personnalités plusieurs fois, notamment avec un représentant du ministère des Affaires étrangères de l'époque, de manière tout à fait confidentielle et privée. Ces rencontres me font plonger dans cet état d'esprit qui est le besoin d'une reconnaissance identitaire.

Si l'on fait un constat objectif, ces populations ont un besoin de reconnaissance. Les indépendances ont amené ces populations nomades à se replier sur elles-mêmes et à abandonner toute représentation politique dans les nouveaux États ainsi constitués. C'est une des raisons aujourd'hui de cette conflictualité permanente que l'on ressent.

Les rébellions touaregs ont démarré dès les années 1980, que ce soit au Niger ou au Mali. Elles se poursuivent et reprennent de la vigueur à partir du moment où la Libye du colonel Kadhafi explose et à partir du moment où le MNLA débute son histoire personnelle.

Il y a un certain nombre d'oppositions. Les autorités à Bamako s'appuyant sur le colonel Touareg Ag Gamou, qui est officier malien aux commandes d'une unité malienne, d'ailleurs performante, va jouer un rôle plus favorable au gouvernement de Bamako. Puis ont eu lieu les accords de Kidal en mai 2014 après l'intervention Serval. Cette opération militaire était tout à fait réussie au plan militaire, mais selon moi, a peut-être manqué d'ambition politique, au sens où nous n'avons pas réussi à transformer l'essai. La situation que nous connaissons aujourd'hui est peut-être un prolongement de cet état de fait. Les accords de Kidal en mai 2014 devaient déboucher sur une ratification à Bamako un an plus tard. Évidemment, cela n'a pas eu lieu pour un certain nombre de raisons.

En conclusion, il faut se demander comment faire vivre dans un même État des agriculteurs du sud, noirs et sédentaires avec des nomades berbères ou arabes du nord, quand le contentieux qui les oppose remonte à la nuit des temps ?

Colonel François BEAUCOURNU

Sous-directeur Afrique subsaharienne, Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Selon moi, c'est l'absence de l'État, le désintéressement de l'État même, pour certaines ethnies, communautés, qui permet à ces revendications politico-identitaires de prospérer dans les pays de l'axe sahélo-saharien. En cause l'affaiblissement de l'État central et dans sa capacité, ses moyens et sa volonté à s'imposer dans ses marges. C'est aussi l'absence de représentativité plutôt nationale et un besoin d'inclusivité intercommunautaire.

Si je prends l'exemple du Mali, l'État n'a jamais été véritablement incarné dans les zones nord. Je pense bien sûr aux fonctions régaliennes d'éducation, de justice, de police et d'armée. Les

Bambaras du sud qui détiennent le pouvoir, qui constituent le corps des administrations depuis les indépendances, n'ont aucune appétence pour aller au nord.

En tout cas, cet état de fait alimente, légitime des revendications politico-identitaires des communautés du nord, mais aussi permet à des groupes djihadistes de prospérer dans des zones lacunaires et permet aussi à des groupes armés illégaux de s'organiser.

Il est intéressant d'écouter les militaires des zones de l'arc sahélo-saharien qui vous parlent plutôt de jacqueries, d'insurrections populaires localisées, car l'État étant absent, il n'est plus en mesure de répondre aux besoins primaires des communautés, qui sont la justice, la santé, la sécurité. À partir de ce moment-là, le phénomène de groupes armés éclot.

Il existe donc vraiment deux défaites de l'État. Premièrement, quand L'État lui-même arme des communautés et donc forme des groupes armés illégaux. Je prends l'exemple des Dogons pour l'État malien. Deuxièmement, il y a une autre défaite de l'État quand les besoins primaires sont pris en compte par des groupes armés djihadistes cette fois-ci. Je pense notamment à la justice.

De plus, il existe un risque réel que l'État se défausse en cherchant des boucs émissaires pour éviter de rendre des comptes à sa population. Ainsi, il existe un bashing sur l'opération française Barkhane et un bashing sur l'opération onusienne, MINUSMA, extrêmement forts. Il est possible que l'État ne se donne pas les moyens ou qu'il n'a pas ce caractère proactif pour prendre en compte le fait qu'il ne répond pas aux besoins primaires de ces populations. Par conséquent, tout cela est un terreau à ces revendications politico-identitaires montantes.

M. Jean-Pierre BAT - Modérateur

Chargé de mission Afrique au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

À Tombouctou, Kidal et Gao, pendant l'occupation de 2013, en tamashek, justice se dit charria, ce qui a été un vecteur très simpliste pour de nombreux djihadistes de dire que la justice était la charia et qu'ils l'amenaient, car elle était absente depuis trop longtemps.

La troisième question porte sur la gouvernance avec les nouvelles formes d'hybridité, c'est-àdire d'altération au regard de ce que nous considérons le droit positif et de ce qui est considéré comme de la fonctionnalité pratique pour faire société à petite échelle.

Mme Caroline ROUSSY

Docteure en histoire de l'Afrique contemporaine et chercheuse à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

Dans cette prochaine séquence, j'ai souhaité angler ma présentation sur la question des zones frontalières. Je privilégierai une approche par le haut et par le bas, soit gouvernants et population frontalière considérant qu'il y a des points de jonction entre les deux.

Si l'on s'en tient à des définitions assez strictes, la frontière est une limite politique, juridiquement convenue, circonscrivant un cadre normatif à partir duquel s'affirme un territoire. C'est dans cette relation frontière-État, qui sécrète des normes, que le territoire est compris ici. À un niveau local, c'est aussi parce que la frontière est une construction à ras du sol qu'elle peut être considérée comme zone et ligne dans les répertoires spatiaux des populations. Elle est zone et ligne en raison de son ambivalence structurelle. C'est une ligne sur des cartes, mais dans les réalités, les populations l'utilisent de manière tout à fait zonale.

Si entre État et population bordière, il existe des nuances d'utilisation de la frontière, il s'agit ici de montrer quels sont les acteurs qui gèrent les zones transfrontalières. Les États sont en charge de la politique des espaces transfrontaliers, mais cela ne se vérifie pas toujours sur le terrain. Depuis l'époque coloniale, ces États ont adopté des tactiques plutôt que des stratégies. Ces tactiques peuvent se traduire par l'abaissement des impôts par exemple. Plus récemment, on observe une gestion localisée des problèmes de foncier de sorte à éviter des négociations de type diplomatique.

En réalité, les problèmes d'abornement concernent quasiment toutes les frontières, les 80 000 kilomètres de frontières en Afrique. Par rapport à ces questions gérées de manière extrêmement locale et non à un niveau diplomatique, il en résulte une absence de politique coordonnée au niveau trans-étatique. En général, les États vont envoyer localement des émissaires avec des mandats plus ou moins flous.

Quant aux populations locales, elles sont le plus souvent contraintes au système D : scolarisation, soins d'un côté ou de l'autre de la frontière en fonction de l'offre et/ou des conditions d'accessibilité. Par exemple, durant la saison des pluies, il est souvent extrêmement difficile de se relier à la ville la plus proche. Par conséquent, les interactions vont se faire avec les populations des villages situés de l'autre côté de la frontière.

Cette codification de l'espace est plurielle et dépend des interactions entre les populations frontalières. Ce type d'analyse démontre qu'il n'existe pas d'autonomisation ou d'affirmation d'un territoire à cheval sur deux ou plusieurs territoires, mais que les règles peuvent être détournées à des fins individuelles ou collectives dans des zones où l'État est peu ou pas représenté.

Il résulte de cette analyse que gouvernants et gouvernés consolident tout autant qu'ils fragilisent les assises territoriales des États et les zones frontalières selon des agendas et des logiques politiques et/ou économiques différentes.

Pr Christian BOUQUET

Professeur émérite de géographie politique

À propos des modèles de gouvernance, j'ai compris le sujet comme le mode d'attribution et d'exercice du pouvoir. Alors que dans la quasi-totalité des pays africains, le pouvoir repose maintenant sur le système démocratique, j'ai posé la question suivante : pourquoi la greffe de la démocratie a-t-elle autant de mal à prendre ? Pour contribuer à répondre à cette question,

j'apporte trois cas de figure, qui sont comme des pièces de puzzle qui ne semblent pas avoir de lien entre elles, mais auxquelles il faut réfléchir plus en profondeur.

D'abord, il faudrait chercher dans les modèles précoloniaux de gouvernance des hommes, les règles qui prévalaient en matière d'organisation sociale. Au Tchad par exemple, l'empire du Kanem-Bornou qui a duré 1 000 ans et qui entourait la région du Lac Tchad, Kanem au nord et Bornou au sud, concerne aujourd'hui quatre pays. Pendant ces dix siècles, cet empire a bien été gouverné par une pyramide hiérarchique qui fonctionnait. Des récits rapportent la manière dont cet empire était gouverné, mais on ne sait pas quel était le niveau de démocratie au sens où l'on l'entend : est-ce que tout le monde avait la parole, est-ce qu'il n'y avait pas des esclaves, est-ce que la femme avait les mêmes droits que l'homme ? On ne savait pas comment étaient prises les décisions. Peut-être qu'il serait intéressant d'approfondir les modes de gouvernance aussi bien pour le Kanem-Bornou que pour les autres empires précoloniaux.

Deuxièmement, concernant la démocratie, on a un peu oublié qu'en 1960, les colonisateurs, que ce soit la Grande-Bretagne ou la France, avaient livré, en même temps que l'indépendance, le modèle démocratique. Dans les années 1958 ou 1959 et jusqu'en 1961, tous les pays nouvellement décolonisés pouvaient procéder à des élections démocratiques pluralistes. Il y avait la SFIO, le parti communiste, etc. En quelques mois, tous les pays ont basculé dans le système du parti unique. Généralement, on souligne cela pour le déplorer. J'estime qu'il vaudrait mieux interroger les raisons pour lesquelles tous les pays ont basculé dans le parti unique, et en particulier poser une question peut-être indécente : le système du parti unique n'était-il pas le meilleur moyen d'unifier des pays qui étaient menacés par des risques de division ?

Troisièmement, un regain d'intérêt pour les hiérarchies de pouvoir traditionnel a pu être observé. Dans les cercles africains, s'est posée la question de redonner de l'importance au roi ou au chef traditionnels. En Côte d'Ivoire, on les a même quasiment fonctionnarisés, puisqu'une cour des rois et chefs traditionnels a été créée. Ce geste est-il uniquement un geste de communication politique ou derrière cela, y a-t-il un sens, celui qui consisterait à aller voir s'il n'y a pas justement dans les traditions africaines des choses que l'on a oublié de prendre en compte lorsqu'on a voulu imposer le modèle démocratique ?

Colonel (ER) Jacques HOGARD

Président de la société ÉPÉE

Je voudrais revenir sur le cœur de cet arc sahélo-saharien, sur les cas comparés du Mali et du Niger et sur cette question Touareg un peu simplificatrice que j'ai évoquée tout à l'heure et qui peut s'étendre à d'autres composantes humaines de la région.

Je crois que le Niger a pris le problème Touareg de manière plus efficace que le Mali. J'en veux pour preuve l'association d'un certain nombre de personnalités du monde Touareg au Niger à des postes de responsabilité très importants. Le Premier ministre Brigi Rafini est un Touareg. C'est une personnalité dont on peut se demander s'il a un pouvoir exécutif important. En tout cas, il est là et joue un rôle de sage dans l'équilibre des questions à traiter

vis-à-vis des populations du nord et vis-à-vis de ces régions. Il est intéressant de noter que le chef d'État-Major aujourd'hui au Niger est également un Touareg.

Au Mali, la situation est plus complexe. On voit bien qu'il existe une coupure très nette. Je crois que le président Ibrahim Boubacar Keïta est allé à Kidal pour la première fois en 2018. Ce simple fait est intéressant à noter quand on sait qu'il a été élu pour la première fois en 2013 après l'intervention française.

L'opération Serval a été une opération militaire réussie, parce qu'elle a eu lieu dans un temps très court, avec un objectif bien précis qui était d'interdire la prise de Bamako par les divers mouvements insurrectionnels que l'on peut qualifier de djihadistes ou d'islamistes, mais un rendez-vous politique manqué or je crois que toutes les opérations militaires n'ont de sens que si elles sont soumises à un intérêt politique supérieur. L'opération Barkhane, qui a remplacé l'opération Serval de manière beaucoup plus étendue avec le G5 Sahel, a probablement manqué d'une clarté de définition de ses ambitions politiques.

Nous avons encore une approche très occidentale et très française quand, en 2013, nous n'avons qu'une préoccupation, qui consiste à organiser rapidement des élections présidentielles au Mali. Le résultat est l'élection du président Ibrahim Boubacar Keïta pour remplacer l'ancien régime du président Amadou Toumani Touré. En réalité, la différence entre les deux est nulle. Je crois que le Mali du président Ibrahim Boubacar Keïta est étrangement le même que le Mali du président Amadou Toumani Touré.

C'est ce que j'appelle le rendez-vous manqué, car je pense que la France, à l'époque, avait une opportunité exceptionnelle de pouvoir jouer ce rôle de grand frère attentif, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de l'État malien, qui est indépendant et dont on doit respecter la souveraineté, mais de façon à faire évoluer considérablement les choses.

Rien n'a été changé et comme les mêmes causes produisent les mêmes effets, on a aujourd'hui cette espèce d'embrasement et de délitement.

Les affaires de gouvernance sont extrêmement sérieuses. On ne fait pas un État et une nation en 70 ans. Il faut construire, jour après jour, un certain nombre de choses et en même temps, on doit lutter contre les vieux démons que sont la corruption, le népotisme et un certain nombre de pratiques.

Quand les populations attendent justice, santé et sécurité et qu'elles n'ont aucune de ces trois composantes, elles se tournent évidemment vers d'autres mots même si ce sont des mots creux, vides de sens, qui sont des lubies comme le mot indépendance.

Pour reprendre cette discussion évoquée à l'instant avec des dirigeants du MNLA, je me souviens de leur avoir dit à l'époque : « Abandonnez toute idée d'indépendance. C'est aberrant et vous vous enfermez dans un piège dont vous ne sortirez jamais. En revanche, discutez d'autonomie avec le pouvoir central dans le respect des frontières et dans le respect des États constitués. »

Je pense qu'il y a une véritable évolution à mener dans ces pays. On a parlé du parti unique tout à l'heure, parce qu'il fallait effectivement faire la solidité d'un État avant de faire une nation.

Colonel François BEAUCOURNU

Sous-directeur Afrique subsaharienne, Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Sur cette question de la gouvernance hybride, il faut se garder de systématiser. Chaque pays a son mode de gouvernance. Néanmoins, quelques caractéristiques communes apparaissent dans cet arc sahélo-saharien. D'un point de vue macro, il y a un modèle administratif hérité du système colonial, français en l'occurrence. Le droit français cohabite avec la justice coutumière ou la justice islamique. La gouvernance est contrainte par les organisations internationales et financières, mais aussi par cette injonction démocratique à l'occidentale.

D'un point de vue micro, la gouvernance est ancrée dans la réalité des fidélités communautaires. Derrière une fidélité, il y a une redistribution. Il existe aussi le clientélisme et la corruption. Tout ceci accentue la décrédibilisation de l'État, surtout pour les communautés en marge de ces systèmes de redistribution.

En me focalisant sur la gouvernance sécuritaire, j'aimerais relever quelques points sur lesquels, à mon sens, il faudrait pouvoir peser.

Il est vrai que la corruption peut exister parmi les hautes autorités. Elle peut aller jusqu'à freiner tout développement capacitaire pour des forces de défense et sécurité. Ce sont des forces qui sont ethnicisées et donc non nationales, non inclusives et non représentatives. Si l'on veut que cet État soit incarné, il faut trouver une solution pour qu'il le soit avec des forces armées qui soient inclusives et qui représentent l'ensemble des ethnies et communautés.

Des cadres sont formés et j'en atteste. Il existe une offre pléthorique de formations qui vient de l'Union européenne, de la Chine et de la Russie. Mais ces cadres ne sont pas affectés là où leur expertise leur permettrait d'être utiles pour leur pays.

Enfin, il existe des unités qui sont insuffisamment entraînées, qui sont aussi peu ou insuffisamment mobiles et qui devraient pouvoir être mieux entraînées et mieux équipées.

Pour répondre à un premier besoin primaire qui est celui de la sécurité, il s'agit de disposer d'une armée d'emploi sur le territoire national. Il s'agit également de disposer de forces de sécurité intérieures qui peuvent mailler l'intégralité du territoire et qui soient en symbiose avec les populations. In fine, c'est cette meilleure gouvernance, sécuritaire en l'occurrence, qui doit permettre, appuyer et faciliter le redéploiement d'une administration de terrain au profit de toutes les communautés.

Selon moi, ce sont des enjeux très forts de gouvernance qui permettraient à l'État d'incarner de nouveau ses fonctions régaliennes sur l'ensemble du territoire.

M. Stephen DECAM

Secrétaire général du CIAN

J'ai une question pour le Professeur BOUQUET. Vous faites allusion aux empires du passé qui structuraient l'espace et qui sont une cohésion des populations parfois délaissées par le pouvoir central. Dans les pays anglo-saxons, on reconnaît ces chefferies et toute cette force héritée du passé. Est-ce conciliable avec les États modernes issus de l'indépendance ? Si on veut s'appuyer sur ces chefferies structurantes pour les populations, n'est-ce pas en contradiction avec les frontières imposées par l'indépendance ?

M. Professeur Christian BOUQUET

Professeur émérite de géographie politique

Je ne suis pas historien, mais géographe. Cependant, j'ai circulé et vécu pendant plus de quinze ans dans cette région du Lac Tchad. J'ai pu essayer de mesurer la différence entre la partie française et la partie britannique. Au moment de la colonisation, puis des indépendances, l'empire du Kanem-Bornou était séparé en deux entités. Naturellement, les Anglais avaient beaucoup plus respecté et s'étaient beaucoup plus appuyés sur les chefferies traditionnelles que les Français, qui au contraire, avaient essaimé tout un maillage extrêmement dense de commandants, ayant remplacé les chefs de canton.

À la fin des années 1960, on sentait une différence nette dans le mode de colonisation dans cette région. Aujourd'hui, en 2019, je ne vois pas de différence. La région est exactement plongée dans la même crise. Je ne saurais donc pas trop répondre à votre question.

M. Jean-Pierre BAT - Modérateur

Chargé de mission Afrique au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

On a l'idée que ces chefferies ou autorités traditionnelles seraient immuables et auraient survécu à toutes les expériences politiques de la colonisation, de l'État, de la République ou autre. Or, c'est complètement faux. C'est un système de contrat, aujourd'hui plus ou moins formalisé avec la crypto-fonctionnarisation. Ils ont un salaire. Lorsque c'est institutionnalisé, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire, cela signifie qu'il s'agit d'une stratégie de domination et de recomposition de clientèle. Avec la déréliction de l'État, ces porteurs de contrats locaux trouvent une aubaine pour se repositionner. Ces chefferies ne sont pas par essence nécessairement plus stables ou plus valables qu'un autre format de contrat social. En effet, l'addition de chefferies locales ne fait pas un État. L'idée très pyramidale selon laquelle l'addition de petites paix locales ferait une paix nationale est fausse, en tout cas au Sahel.

LES FACTEURS DE DESTABILISATION

Colonel Loïc MIZON

Chef du bureau Afrique au pôle relations internationales militaires de l'État-major des Armées

Je vais essayer de vous fournir des éléments sur les facteurs de déstructuration, mais je vais aussi commencer à aborder les réponses que nous cherchons à donner à ces facteurs de déstructuration.

D'habitude, je cite le Président Macron dans le début de mes interventions parce que je pense que c'est bien pour ma carrière. Toutefois, pour une fois, je vais citer le PDG de Twitter, Jack Dorsey, qui a twitté récemment que « l'Afrique va définir le futur ». Rassurez-vous, en conclusion, je citerai le Président Macron qui parle, lui, d'un continent central. C'est important d'avoir cela en tête. Dans les événements récents, que ce soient les coups portés à l'armée malienne ou les coups indirects que nous recevons, il y a toujours cette question lancinante de ce que nous faisons au Sahel. Ce type de déclaration montre bien la centralité de ce continent qui est à nos portes. La question de l'intérêt ou non d'être au Sahel ne se pose pas. On peut se poser la question de la manière dont nous y sommes et j'essaierai de l'aborder.

Je souhaiterais souligner aussi l'absence de déterminisme, négatif qui voudrait laisser croire que ces pays sont condamnés de toute éternité à vivre le mal-développement et la mal-gouvernance. Il n'y a pas de fatalité négative pour le continent africain, pour le Sahel en particulier.

Je le rappelle, la stratégie est un objectif, des moyens associés et une manière de les atteindre, qu'elle nous soit favorable ou pas, qu'elle soit questionnable ou pas. L'exemple de la Mauritanie montre bien qu'à partir du moment où il y a l'alliance de la volonté politique et de la détermination d'une stratégie, cela fonctionne. Le fait est que depuis 2011, il n'y a pas d'attentat en Mauritanie.

Je voudrais très rapidement présenter trois parties sur les facteurs systémiques.

Le premier est le rift racial. En matière géographique, un rift est bien une rupture. Ne nous voilons pas la face, cet arc sahélo-saharien est bien le lieu d'un rift racial : il existe bien une opposition entre le nord et le sud, que ce soit à travers des zones de transition et à travers des affrontements.

Si vous deviez ne retenir qu'une seule chose, lisez ce roman extrêmement bien écrit par un jeune officier des troupes de Marine qui s'appelle le capitaine Chauvancy qui a écrit un roman, Soundiata Keïta, le lion du Manden. Il s'agit de l'histoire du fondateur de son propre empire. Lire ce livre vous explique quelle est toute l'histoire profonde de cette zone, qui, d'une certaine manière, structure encore les antagonistes actuels.

Le deuxième point est la démographie et le changement climatique. Cela devient une porte ouverte de dire que cela va doubler en 2050. Mais cela va bien se réaliser. Il faudra bien s'occuper de cette jeunesse. 60 % ou 80 % de chômage, 90 % de chômage dans certains pays. C'est bien un défi qui est face à nous.

Il y a évidemment tout le stress hydrique et toute la compétition sur les terres arables. Dans un des cinq pays de l'arc sahélo-saharien, un certain nombre de réserves de chasse sont privatisées et données à des sociétés ou à des groupes qui empêchent des populations de continuer à avoir leur mode de vie traditionnel et cela les pousse donc, d'une certaine manière, à des solutions extrêmes.

Le troisième point est la gouvernance. D'abord, ce sont des espaces vides. Un des problèmes majeurs du Mali est que les populations au nord du fleuve Niger, représentent moins de 10 % de l'électorat de Bamako. Cela n'a donc aucun intérêt pour le gouvernement de Bamako d'envoyer des signes positifs.

S'il y a une vraie politique au Niger, c'est parce que la population du nord représente environ 25 % de l'électorat. Elle peut donc faire ou défaire une élection. On s'en occupe donc. Contrairement à ce que vous disiez sur l'absence de structuration des élections présidentielles, les élections sont structurantes, d'autant plus qu'un certain nombre d'organisations internationales en font une condition sine qua non de leur aide. Rien que pour cela, ces élections sont structurantes.

Dernier point sur la gouvernance, la colonisation a détruit un certain nombre de structures préemptées. Un certain nombre de confédérations Touaregs ont été malmenées par la colonisation et des groupes Touaregs ont vu leur prestige s'effondrer, d'autres leur prestige monter, avec un deuxième mouvement qui est le refus des Touaregs d'être scolarisés. En 1960 à l'indépendance, il y a des populations du sud que nous avons scolarisées et qui ont donc les armes pour la création d'un État. Au nord, il y a des populations qui sont horrifiées à l'idée de passer sous contrôle politique des gens à peau noire du sud. Relisez la lettre des principaux chefs Touaregs au général de Gaulle de 1958 qui appellent au secours. De plus, ces populations ont refusé d'être scolarisées et n'ont donc pas les moyens d'assurer leur propre direction politique.

Ceci étant dit, quelles sont aujourd'hui les mutations de la violence ? Je voudrais tout de suite tordre le cou à un canard. Certains disent : on aurait mieux fait de partir après Serval. Je souligne tout de même que c'est ce que nous avons choisi de faire après Sangaris. Cette opération a été conçue et lancée comme une opération brindging, c'est-à-dire une opération relais pour la communauté internationale et ensuite, nous sommes partis. On subit les critiques parallèles : pourquoi êtes-vous partis de Centre-Afrique, vous nous avez abandonné ? Pourquoi restez-vous au Mali, vous nous occupez. J'ai la conviction — elle n'engage que moi — que si nous étions restés en Centre Afrique et avions quitté le Mali, on nous aurait fait le reproche en sens inverse. Ce discours est peu opérant, car de toute façon, nous sommes restés. Regardons devant et pas derrière.

Au moment de Serval, nous sommes face à des groupes armés djihadistes qui évoluent dans des espaces extrêmement ouverts du nord du fleuve Niger. Nous sommes face à un ennemi à peu près dessiné, dont on sait à peu près où il est. Il n'est donc pas facile de le frapper. Cela a tout de même été un exploit, non pas français, mais franco-africain : la France a pu réaliser Serval parce qu'elle avait ces alliés africains à ses côtés, que ce soit en national, comme les Tchadiens, ou avec la MISMA, qui a été la première force de la CEDEAO à Bamako.

Aujourd'hui, nous sommes face à un ennemi qui s'est adapté et a mué face aux coups qu'il a reçus. Après avoir vu ses sanctuaires du nord du Mali lui être déniés, cet ennemi s'est un peu dispersé, d'abord vers le centre du Mali en mettant du sel sur les affrontements intercommunautaires. Je fais évidemment référence à la fois aux facteurs systémiques, où les populations peuls n'ont parfois plus d'autre choix que d'accepter la kalachnikov et les quelques dollars des groupes armés djihadistes. Il y a une vraie mutation. On peut éventuellement parler d'ethno-banditisme et d'ethno-terrorisme. Par conséquent, la réponse sécuritaire doit elle-même muter.

Face aux coups portés par Barkhane dans le Liptako Gourma, cet ennemi a continué à descendre vers le sud. La question est de savoir si le Burkina Faso est en mesure aujourd'hui de répondre à cette nouvelle menace.

Au Burkina Faso, il existe peut-être une sorte de sidération, compte tenu de son passé pendant lequel il a été le leader moral de l'Afrique sous Compaoré. Deuxièmement, quand on a été la Suisse de l'Afrique pendant 40 ans, il est très difficile de s'accepter aujourd'hui comme un pays en crise. Troisièmement, le gouvernement en place est obsédé par l'élection de 2020 et non pas par la réponse à la crise sécuritaire. Quatrièmement, pendant très longtemps, ce gouvernement a vu des anciens compaoristes, derrière chacun des bandits ou terroristes auxquels il devait répondre.

Aujourd'hui, il est vrai que la mutation doit être prise en compte et nous réfléchissons en collaboration évidemment étroite avec le Ministère des Affaires étrangères et les pays à la manière de répondre.

Face à ces facteurs de déstabilisation, que faisons-nous ? Nous continuons à combattre et à aller chercher les chefs des groupes armés terroristes. Bien évidemment, les derniers revers subis par l'armée malienne ont quelquefois occulté les résultats positifs, mais là où est Barkhane, la situation s'améliore. Toutefois, Barkhane, ce sont 4 500 personnes pour un territoire grand comme l'Europe.

Le deuxième axe de travail est de continuer à accompagner les forces armées partenaires. C'est aujourd'hui le point le plus important. Nous avons peut-être surestimé parfois la capacité de nos partenaires à répondre à ces offres d'accompagnement.

Néanmoins, en février ou janvier 2013, au moment de Serval, l'armée malienne n'existe plus, ou quasiment plus. Aujourd'hui, c'est une armée au combat, à 60 % de ses effectifs engagés, certes avec des défauts, des revers et un problème d'équipements. Je pose la question de la manière dont les pays occidentaux font pour leur fournir les équipements et armes dont le Mali a besoin face à une offre concurrente de la Russie, qui possède encore une industrie de défense avec de l'armement pas cher et facilement vendable. C'est une vraie question à laquelle nous travaillons, sur laquelle nous réfléchissons, notamment en lien avec l'Union européenne qui ne peut pas fournir de l'armement létal.

Deuxièmement, aujourd'hui, concernant ces forces armées partenaires, il y a des points positifs. Le général Namata, le nouveau patron de la force conjointe du G5 Sahel, a remis en mouvement cette force conjointe qui, depuis le mois de septembre, a obtenu des résultats sur la frontière entre le Niger et le Tchad et des résultats sur la zone des trois frontières : Mali, Niger, Burkina Faso. Il existe donc des motifs d'espérer dans le développement opérationnel de la force conjointe.

Sur la poursuite de l'accompagnement, il y a bien évidemment le projet de forces européennes au Mali.

Le dernier point et dernier grand axe de travail de Barkhane et des forces internationales porte sur la structuration de la coopération dite des 3D : Défense, Diplomatie et Gouvernance. Aujourd'hui, Barkhane travaille en étroite collaboration avec le Centre de crise et de soutien du Ministère des Affaires étrangères européen et avec l'Agence française de développement. Travailler avec ne signifie pas confondre ni prendre les missions des uns. Il s'agit de mieux articuler. Il s'agit du travail effectué depuis 2017 à travers la revue Sahel, qui travaille à l'articulation de la réponse coordonnée non seulement franco-française, mais aussi internationale.

Aujourd'hui, pas une semaine ne s'écoule sans que nous ne parlions avec nos alliés européens qui sont déjà présents au Sahel : les hélicoptères britanniques, l'infanterie estonienne, bientôt les hélicoptères danois, mais aussi ceux qui ont montré l'appétence à rejoindre la future force européenne.

Pour terminer, je voudrais rajouter deux points. Le premier est l'importance de la guerre des perceptions. Il est évidemment hors de question de faire de la comptabilité macabre. Toutefois, au tournant des années 2010, la crise du Darfour a engendré entre 100 000 et 300 000 morts. Aujourd'hui, le Mali provoque 1 000 morts par an. C'est certes trop, mais nous devons essayer de lever la tête au-dessus de la tyrannie des dépêches AFP. Oui, il y a des revers, des morts et la situation est parfois difficile, notamment au Burkina Faso, mais est-ce qu'il y a lieu de paniquer ? À mon sens, je ne le crois pas.

Ceci conclut ma présentation : la guerre des perceptions est extrêmement importante. La bataille de Twitter et des réseaux sociaux est quelque chose que nous prenons en compte, mais c'est un champ de combat très nouveau. On avance donc à grands pas. Bien évidemment, pour moi, comme dans les autres théâtres d'opérations, il s'agit d'un champ de combat extrêmement important.

M. Alain ANTIL - Modérateur

Responsable du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Tous les pays sahéliens et en particulier ceux du G5 ne sont pas du tout dans la même situation. Aujourd'hui, l'essentiel de la crise, en tout cas pour ce qui est de la bande sahélo-saharienne se déroule au nord du Mali, au centre du Mali, au nord et à l'est du Burkina Faso et à l'ouest du Niger. Bien que les situations soient évidemment très fragiles, la Mauritanie ou le Tchad ne rencontrent pas exactement les mêmes difficultés que les trois pays centraux du G5 Sahel. Le Niger s'en tire bien mieux que ses deux voisins de l'ouest.

Vous avez évoqué un certain nombre de pistes de solutions ou en tout cas, de résiliences. Vous avez tendu la perche à l'Ambassadeur Christophe BIGOT, auquel je cède la parole.

Ambassadeur Christophe BIGOT

Envoyé spécial pour le Sahel

Venant du Sénégal, je peux dire qu'il faut effectivement lever un peu la tête. Ce qui est frappant en Afrique n'est pas forcément le terrorisme ni les phénomènes migratoires, mais d'abord une jeunesse étonnante : 50 % de la population en général a moins de 20 ans. On y trouve des innovations technologiques qui parfois dépassent celle de l'Europe. Je pense par exemple aux moyens de paiement ou à l'utilisation de l'énergie solaire. C'est une démographie qui, certes, nécessite des investissements très importants et une course budgétaire, mais qui projette aussi une image de jeunesse et de dynamisme assez extraordinaire. Il ne faudrait pas non plus réduire, y compris le Mali et le Burkina Faso à cette seule image à laquelle on veut les réduire.

Le Président de la République avait fait son discours devant la jeunesse à l'Université Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou, université dont les références étaient celles d'une jeunesse marxiste, pro-panafricaines. Le Président de la République avait cherché aussi à dépasser ces références avec un discours qui se voulait profondément positif et volontariste. Je pense que les paramètres n'ont pas changé. L'éducation, l'énergie, les infrastructures, tout cela est parfaitement vrai, y compris à Bamako, à Ouagadougou ou à Niamey. Il suffit d'aller voir l'aéroport de Niamey pour s'en persuader.

La réponse que la France a essayé d'articuler face à la crise depuis 2013 est triple. Elle est à la fois politique, sécuritaire et fondée sur le développement. Le politique est essentiel, parce que si ces pays connaissent des difficultés, ils les connaissent de manière très inégale. Au fond, c'est une simplification de parler de bandes saharo-sahéliennes, car chacun connaît une situation fort différente en fonction de la légitimité de l'État, sa capacité à être présent sur le terrain, sa capacité à développer une cohésion nationale et à inclure toutes les communautés. Ce sont là les paramètres principaux qui peuvent expliquer, ou au contraire permettre de comprendre quand il y a ou quand il n'y a pas une crise exacerbée.

De plus, il faut rappeler qu'il y a des instruments, les fameux accords d'Alger. Ils datent peutêtre de 2015, mais on n'a pas trouvé mieux aujourd'hui pour tracer un chemin permettant au Mali de sortir de la crise. La question est d'en convaincre à la fois les Maliens de Kidal comme ceux de Bamako.

Il faut de la décentralisation et il faut également inclure les anciens rebelles dans l'armée reconstituée. La réponse politique est et demeure essentielle. Elle est la prérogative évidemment des États, même si les accords d'Alger bénéficient du soutien de la communauté internationale.

Les outils sécuritaires au développement nous permettent d'agir, d'intervenir plus directement et de mobiliser la communauté internationale, mais ils viennent en second. Sur le volet sécuritaire, beaucoup d'outils ont été développés. Bien sûr, Serval puis Barkhane, mais aussi la MINUSMA qui a succédé à la MISMA. Ce ne sont pas moins de 15 000 hommes entre les policiers et les militaires qui sont présents sur le terrain. Bien sûr, il est facile de critiquer la MINUSMA comme il est facile de critiquer toutes les opérations de maintien de la paix. Elles sont chargées de maintenir la paix, pas de l'imposer. Elles sont dépendantes de leurs règles d'engagement, de leurs contingents et du mandat que les quinze membres du conseil de sécurité veulent bien leur donner.

Au-delà de Serval, Barkhane, la MISMA, puis de la MINUSMA, il faut penser en termes de forces nationales, maliennes, nigériennes et burkinabés. Des efforts importants ont été faits pour les équiper, les former et faire en sorte qu'elles soient le plus opérationnel possible. C'est un effort de longue haleine.

Puis, s'est ajoutée la force conjointe du G5. La force du G5 fait partie des boucs émissaires traditionnels. On parle des États les plus pauvres de la planète et on parle d'un exercice multilatéral. Il n'existe a pas beaucoup d'exercice où vous voyez des armées travailler ensemble conjointement. Regardez les difficultés que nous avons en Europe. Cela devrait inciter à un peu plus de bienveillance envers cet exercice de la force conjointe du G5, qui est un exercice qui monte en puissance lentement. Il y a eu la question du commandement. Aujourd'hui, le général nigérien qui la commande fait un excellent travail.

Il est vrai que les équipements n'arrivent pas aussi vite qu'on le souhaitait. Pourquoi ? Il y a les appels d'offres. Il faut les fabriquer. Nous n'avons pas assez de matériel en stock. Cela prend donc du temps. Si je prends un cas emblématique, celui des bastions, les véhicules blindés de transport de troupe, ils devraient tous être sur le terrain au plus tard le 15 janvier. Après, il y a eu des engagements qui ont été pris par des États qui, pour l'instant, n'ont pas encore été satisfaits. Madame PARLY l'a évoqué s'agissant de l'Arabie saoudite. L'essentiel sera livré cette année et en 2020.

La force conjointe est aussi une formation délivrée au collège de défense de Nouakchott ; du mentoring sur le terrain est une des actions menées par Barkhane.

Nous avons tendance à dire que l'origine du problème est le sous-développement. C'est à mon avis un peu court, car il existe certains pays aussi pauvres qui ne connaissent pas le terrorisme et cela ne permet pas d'expliquer pourquoi il y a de telles différences au sein du G5.

Mais, il est clair qu'à long terme, il faut essayer de traiter ce problème du sous-développement. C'est l'objet de l'alliance Sahel lancée en juillet 2017 par les Français et les Allemands avec le concours de l'Union européenne et de la Banque mondiale notamment. La difficulté est de traduire cela en acte sur le terrain.

Pour cela, il faut avoir des interlocuteurs. Or, avoir des interlocuteurs dans des régions où vous n'avez plus de municipalité, plus d'école, plus de juge et de gendarme, est un peu compliqué. Il faut donc trouver des relais qui peuvent être des ONG, des entreprises ou des fondations. Il faut également être en mesure d'envoyer des agents. Là, vous butez sur les questions de sécurité, d'où des délais de décaissements qui sont parfois longs, trop longs, mais qui se justifient par les difficultés du terrain.

Après, il y a également un effort à faire en termes de changement, d'adaptation ou de révolution des méthodes de développement pour faire en sorte que les circuits soient plus courts, que les approbations se fassent avec un délai plus proche et que les outils soient modifiés pour être plus réactifs. C'est ce qu'est en train de faire l'Agence française de développement.

Une fois que l'on a dit cela, évidemment, on n'a pas répondu aux défis qui se présentent devant nous. Un premier défi est l'articulation de tous ces instruments sur le terrain sécuritaire. Comment faire en sorte qu'il y ait, si ce n'est une unité de commandement, du moins en tout cas, un partage du renseignement et des objectifs opérationnels communs ? C'est tout le travail mené par Barkhane avec les armées nationales, avec la force conjointe du G5 et avec la MINUSMA.

Ensuite, il est nécessaire de faire monter en puissance les forces africaines. L'objectif de Barkhane est clairement d'éliminer la menace terroriste dans la mesure du possible, mais surtout, non pas totalement, mais d'une manière qui permettrait aux forces nationales africaines d'en venir à bout.

Pour cela, il faut faire monter ces forces africaines en puissance. Un sommet de l'UMOA a lieu en ce moment et un sommet de la CEDEAO aura lieu et dont l'objet est de faire monter en puissance le soutien africain au G5 avec un plan d'un milliard de dollars, mais aussi avec l'envoi de forces.

Il faut rappeler qu'en termes de renseignements, de ravitaillement, de transport, les Américains apportent une aide très importante et décisive pour le bon fonctionnement de Barkhane. Les États-Unis pourraient-ils faire plus et mieux ? Pourraient-ils, par exemple aux Nations Unies, se montrer plus ouverts à des renforcements de mandat de la MINUSMA ou à un soutien à la force conjointe du G5 ? Clairement, la réponse est oui. Nous travaillons en ce sens.

Les Européens sont également présents avec leurs instruments, soit à titre national dans la MINUSMA, soit à titre européen dans le cadre de la PSDC. Le Sahel a été un laboratoire de cette Politique de Sécurité et de Défense Commune. L'investissement reste significatif mais il est contraint, parce que l'Union européenne ne finance pas des armes et que les États européens ne sont pas aujourd'hui disposés dans le cadre de la PSDC à exposer la vie de leurs soldats. Cela limite souvent ces actions de formation. L'enjeu est de mener une action pour que cette formation soit aussi proche que possible des unités et aussi tactique que possible et non pas théorique.

De plus, il existe la possibilité de recourir aux Européens dans des formats à géométrie variable. Task Force Takuba devrait faire appel à des soldats venus d'Europe du Nord, d'Europe de l'Est ou d'Europe du Sud, mais pas tous nécessairement membres de l'Union européenne. Elle devrait être en mesure d'aider considérablement les forces maliennes et Barkhane sur le terrain.

La situation évolue, avec une descente vers le sud et une intensification du terrorisme et nous oblige donc à changer nos approches et nos méthodes. C'est l'objet du P3S, Partenariat pour la Sécurité au Sahel, lancé par le Président MACRON et Mme MERKEL en août dernier. Il a pour objectif de renforcer le soutien aux forces de sécurité intérieure. En effet, les armées nationales ont besoin d'une police et d'une gendarmerie. Quand des terroristes sont arrêtés, il est bien de pouvoir les juger, sinon, vous êtes obligés de les libérer. Un sentiment d'impunité se développe donc. Il y a donc une nécessité impérieuse d'avoir une chaîne pénale performante. Or, nous en sommes loin.

S'agissant de terroristes qui cherchent de plus en plus à la fois par la rhétorique, par la pression et par l'argent à obtenir le soutien de la population, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur des forces de police ou de gendarmerie qui sont au plus près de la population, connaissent le terrain et sont en mesure de lutter contre cette influence des terroristes sur les civils.

Ce P3S se veut aussi une approche plus transactionnelle. Pour faire mieux, il s'agit d'avoir un peu plus de coordination entre les bailleurs, mais aussi avec les récipiendaires. On voit bien qu'il ne sert à rien de former 18 fois les mêmes unités. Il ne sert à rien de former si l'on ne sait pas où se rendra une unité, quels seront les combats menés et quel type de développement nous pourrons faire dans les zones libérées.

Enfin, si nous voulons réussir, il y a la nécessité de répondre au défi de l'opinion, africaine, mais aussi française et européenne. Peut-être que cela nous paraît évident et logique de mener ces opérations, mais il faut en convaincre les Africains. Plus le temps passe, plus vous assistez à une montée en puissance de groupes qui, sur les réseaux sociaux, cherchent à convaincre les Maliens, les Burkinabés ou d'autres que nous serions devenus une force d'occupation. Il faut donc être en mesure de répondre à ces accusations qui sont souvent grotesques.

Par exemple, nous sommes accusés de venir piller l'or du Mali. Au passage, je rappelle qu'il n'y a aucun groupe minier français à ma connaissance au Mali! Ou alors on nous accuse de venir chercher le pétrole. Il faudrait m'expliquer où se trouve le pétrole. Ou alors des accusations de recolonisation. Nous sommes venus à la demande des autorités maliennes. Cette demande est réaffirmée chaque jour. Nous n'avons aucun projet colonial. Il y a enfin cette accusation récurrente qui dit que nous serions complices des forces rebelles dans le nord du Mali. Cela fait nombre d'années que nous demandons et que nous insistons pour que l'autorité du Mali puisse s'exercer sur l'ensemble de son territoire, y compris à Kidal. C'est notre aspiration et celle de tous les États de la région. La question est de faire en sorte que cette aspiration se fasse dans de bonnes conditions et qu'elle concoure à la paix.

Beaucoup d'autres procès d'intention continuent à nous être faits, procès d'intention en inefficacité. 4 500 hommes pour 5 millions de kilomètres carrés, cela ne peut être qu'un moyen d'aider les forces africaines à faire face au terrorisme; en aucun cas, cela ne peut les suppléer.

C'est aussi un défi vis-à-vis de l'opinion française et européenne. Face aux débats lancés suite à la tragédie qui a touché treize soldats français, il est nécessaire de rappeler quelle est la mission.

Il faut rappeler que notre sécurité sur le flanc sud se joue au Sahel et que nous ne pouvons laisser se développer des sanctuaires terroristes et laisser des puissances extérieures qui ont de curieuses manières de lutter contre le terrorisme, se substituer à des puissances qui combattent le terrorisme en respectant les Droits de l'Homme.

Nous devons tout faire pour que la situation ne devienne pas une guerre civile, pour que les bilans ne soient pas ceux de 1 000 morts, mais 100 000 morts. Nous avons donc une responsabilité particulière au regard de l'Histoire, bien sûr, quand on se rappelle l'histoire des tirailleurs, mais aussi au regard de nos ambitions dans le cadre de la défense de l'Europe et comme membre permanent du Conseil de sécurité.

Il est important de mener ce travail non seulement vis-à-vis de l'opinion française, mais aussi de l'opinion européenne, car si nous voulons par exemple que des forces spéciales européennes se joignent à nous, il faut donc que les Parlements de ces pays donnent leur accord et elles ont besoin évidemment d'une vision.

M. Algin ANTIL - Modérateur

Responsable du Centre Afrique subsaharienne de l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Je vais partir de quelques cas concrets et essayer de tirer un certain nombre d'enseignements.

À l'indépendance du Niger, au sud de la frontière malienne, on rencontre à la fois des populations paysannes Zarmas et des populations qui pratiquent le pastoralisme transhumant, un peu de Touaregs et surtout une fraction de la communauté Peule qui s'appellent les Tolebes. Dans les textes de la République du Niger, on délimite la frontière entre la terre dévolue aux paysans et la terre dévolue à l'élevage transhumant. Une bande de 50 à 100 kilomètres le long de la frontière malienne est dévolue aux transhumants.

Le problème est que pendant les années 1960, mais surtout les années 1970, on aura une dynamique des paysans Zarmas. Une espèce de front pionnier paysan se met en place et commence à mordre sur les terres théoriquement dévolues à ces éleveurs transhumants. L'État du Niger ne fait pas respecter ses propres textes, parce que les populations Zarmas sont extrêmement bien représentées dans les administrations locales, ont des élus et sont représentées au pouvoir, car beaucoup de présidents du Niger ont été de cette communauté.

De l'autre côté, les populations peules Tolebes sont des nomades très peu scolarisés. Ils ont très peu de gens dans l'administration et n'ont pas d'élu. Ils n'ont donc aucun canal pour faire valoir leurs droits. Dans les années 1970, constatant qu'ils avaient de moins en moins accès à leurs propres terres, celles qui leur ont été dévolues, ils vont basculer côté malien, dans la région située entre Sogo et Ménaka, où ils vont trouver d'autres éleveurs, mais aussi des densités de population moindre. Les éleveurs de cette zone sont principalement des Touaregs de la fraction Daoussahak.

Dans un premier temps, la cohabitation se passe assez bien, mais les effets de la sécheresse des années 1970 et des années 1980 se font sentir. La compétition pour l'accès aux ressources en eau et en pâturages fait que de plus en plus des affrontements ont lieu entre ces Peuls nigériens et ces Touaregs maliens, en particulier du côté malien. Il commence à y avoir des vendettas et des morts qui entraînent des expéditions punitives. C'est donc une micro-guerre, car elle ne fait, fort heureusement, que quelques victimes, qui se met en place dans les années 1980.

D'ailleurs, les gens qui travaillent sur cette zone nous disent également que les Daoussahaks se mettent à voler le bétail des Peuls nigériens, avec la complicité des forces de sécurité maliennes de cette zone et mettent en place des circuits d'exportation, donc frauduleux du bétail volé vers les marchés de consommation des pays du golfe de Guinée.

En 2012, les Daoussahaks vont se rapprocher du MNLA. Ils voient par le rapprochement MNLA, un acteur armé, la possibilité de régler une fois pour toutes ce problème avec ces

Peules qui sont venus « les envahir ». Le MNLA va les aider à repousser ces populations. Les Peuls de leur côté se disent : ce n'est pas l'armée nigérienne ni l'armée malienne qui vont nous défendre, on ne peut pas se défendre tout seuls, car les autres sont adossés à un groupe armé, donc nous aussi, il faut que l'on s'adosse à un groupe armé. L'autre groupe armé de la zone, notamment très présent sur Gao et dans toute la vallée, c'est le MUJAO, le Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'ouest.

Une micro-guerre qui existe depuis des décennies change donc de nature à cette occasion. Il s'agissait d'affrontements entre éleveurs d'une certaine manière, et du jour au lendemain, on a du djihadisme international. Quand on traite de ces régions, il ne faut pas baisser les bras face au djihadisme, mais savoir d'où viennent ces djihadistes. Ce ne sont pas forcément des victimes. Parmi les gens qui ont rejoint ce mouvement MUJAO, qui est devenu depuis l'état islamique au grand Sahara, il y a des gens qui se sont durcis et ont adopté l'idéologie. Il faut se souvenir que la plupart des Tolebes qui ont rejoint ce groupe, au départ, l'ont rejoint d'abord pour se protéger eux-mêmes. Maintenant, c'est devenu un groupe djihadiste qui attaque d'autres groupes armés, qui attaque surtout les forces armées du Niger et la gendarmerie du Niger. Leur statut de terroristes et de djihadistes est indiscutable.

Pour les populations de cette zone, la question de la démocratie ne se pose pas exactement dans ces termes. Bien sûr, dans l'idéal, ils préfèrent avoir un régime qui soit libéral, mais leur priorité est avoir un régime qui les protège et qui leur permette d'être des citoyens de leur pays. On n'est pas citoyen de son pays, quand ce pays lui-même ne fait pas respecter les lois de ce pays vis-àvis de la propriété des terres. C'est d'abord un besoin d'inclusion dans la citoyenneté.

J'avais une discussion lors de mon dernier séjour à Niamey avec un haut fonctionnaire, il me disait que dans cette zone, quand on nommait des policiers, des gendarmes et même des militaires, on disait de manière informelle : bien sûr, c'est une zone un peu reculée, mais avec un clin d'œil, tu peux tout de même te servir un peu sur le dos des populations, c'est-à-dire voler toi-même du bétail pour faire un petit 13e mois. C'était pratiquement intégré au fonctionnement normal. Il faut comprendre ces dynamiques.

Il y a à la fois cette question de la démographie, la question de la sécheresse et de ses impacts, la compétition pour la terre et l'incapacité des pays à faire respecter le droit. Finalement, comme ces citoyens sont considérés comme des citoyens de seconde zone, ils essaient de trouver des personnes qui peuvent les protéger et leur offrir de la protection, voire les représenter auprès du pouvoir central.

Je change complètement de sujet et d'endroit, on va se retrouver dans la capitale mauritanienne dans les années 1990-2000. Durant cette période, au sein de cette capitale, dans les quartiers en particulier habité par les populations que l'on appelle Haratines, c'est-à-dire des populations maures, mais noires. Ce sont les anciennes couches serviles et le reste des couches serviles.

La Mauritanie a aboli plusieurs fois l'esclavage. La principale abolition intervient au début des années 1980. L'article premier porte sur l'abolition de l'esclavage, et l'article 2 déclare qu'une commission va se réunir pour dédommager les anciens maîtres. Il faut avoir ce contexte en tête. La Mauritanie, plus que d'autres pays, a été frappée par cette sécheresse et beaucoup de troupeaux ont été décimés. Par conséquent, le lien entre esclave et maître a été rompu, car le maître a l'obligation de subvenir aux besoins minimums de son esclave. Comme ce n'était plus le cas, énormément de gens ont été libérés et sont partis dans les villes.

À cette période, les quartiers de Nouakchott se sont gonflés et certains courants de l'Islam qui n'étaient pas présents dans la zone sont apparus. Dans les quartiers sud, un courant qui n'est pas un courant violent, mais piétiste, qui vient de la zone indo-pakistanaise séduit particulièrement les Haratines de ce pays. Pourquoi ces populations en particulier sont-elles séduites par le discours qui vient d'ailleurs, même si c'est un discours musulman? Quand on interroge ces personnes, c'est d'abord parce que c'est un discours qui prône l'égalité entre les musulmans. Il reproche aux formes de l'Islam présentes en Mauritanie, c'est-à-dire essentiellement confrérique et malikite, d'avoir justifié pendant des siècles, une stratification sociale extrêmement dure, et notamment en justifiant que l'esclavage perdure. Les Haratines sont musulmans et sont esclaves d'autres musulmans, ce qui en théorie n'est pas possible.

Un courant religieux arrive dans une région et atteint une espèce d'horizon d'attente. C'est un discours libérateur, qui donne des arguments à quelque chose que l'on vit intensément. Pourquoi est-on toujours considéré comme des moins que rien quand on est des Haratines? Pourquoi un Haratine avec un doctorat et qui devient riche ne pourra pas épouser une fille des familles nobles Beidanes qui auront l'impression que c'est une déchéance de leur famille? Le Haratine est en effet marqué par ce saut de l'esclavage.

Certains Haratines seront séduits par ce discours moderne. Moderne de deux manières : techniquement, parce que la télé est utilisée et ce courant se distingue de l'islam traditionnel local et moderne, parce qu'il s'agit souvent d'un discours émancipateur, qui pointe le fait que les courants de l'islam local ont toujours justifié la stratification sociale.

Le troisième point que je voulais évoquer, c'est ce qu'il se passe aujourd'hui dans l'est du Burkina Faso. C'est une zone qui était assez épargnée par les violences, par le terrorisme et qui depuis un an, un an et demi a vu un certain nombre d'actes violents, des assassinats de fonctionnaires, des poses d'IED. Ce sont des phénomènes tout à fait nouveaux dans cette partie.

Là encore, il faut revenir quelques décennies en arrière pour comprendre les problèmes d'aujourd'hui. Dans les années 1980-1990, le Burkina Faso met en place une politique de protection de l'environnement assez ambitieuse et vigoureuse, notamment dans cette zone où il y a des parcs. Le gouvernement burkinabé va adapter des législations assez restrictives pour protéger cet environnement.

Le problème est que cette protection de l'environnement ne protège pas les personnes qui vivaient de cet environnement. Un certain nombre de personnes, qui exploitaient depuis plusieurs

générations ces zones par la pêche, la chasse, l'utilisation des pâturages, se voient chassées du jour au lendemain de leurs terres, qui deviennent protégées. Ces personnes sont refoulées de ces terres. Évidemment, elles ont un contentieux assez fort avec ce pouvoir qui les expulse de leurs propres terres.

D'une part, jusqu'à récemment, d'un point de vue sécuritaire, ce n'était pas une zone prioritaire et la présence de l'État est donc faible. Toutefois, quand on sort des villes, cette présence de l'État se traduit surtout par la présence d'agents des eaux et des forêts. Ce sont les personnes qui mettent les amendes et qui empêchent les populations locales d'aller utiliser les terres qu'utilisaient les précédentes générations. Cette présence étatique à travers les agents des eaux et forêts est particulièrement mal acceptée. Des djihadistes arrivent dans la zone et vont proposer aux populations locales de les chasser. C'est une zone pourtant très peu musulmane, mais plutôt animiste et chrétienne.

Dans cette zone, ceux qui assurent la sécurité ne sont pas les forces de sécurité burkinabées, mais ce sont des milices, les Koglwéogos, qui se sont mises en place depuis 2013, qui luttent contre la plupart des formes d'insécurité des populations, c'est-à-dire contre les coupeurs de route, les voleurs de bétail et les criminels. Ces gens ont maillé le territoire sur 50 % à 60 % du territoire. Dans certains cas, ils les arrêtent et les remettent aux forces de sécurité quand les relations sont bonnes. Quand les relations ne sont pas bonnes, les Koglwéogos ont prévu des peines de prison et des formes d'interrogatoire sous torture. C'est une force de sécurité qui devient une chaîne pénale parallèle à celle de l'État. C'est ce qui est en train de se passer sur une partie du territoire burkinabé.

Il y a quinze jours, le président Kaboré a appelé les Burkinabés à s'armer contre la menace djihadiste. Il faut avoir conscience de la panique très forte qui s'est emparée du pouvoir quant à l'essaimage sur pratiquement maintenant les 2/3 du territoire pour comprendre que le parti au pouvoir et le président se faisant écho à ce parti demandent aux populations de s'armer contre les djihadistes.

Dans la zone, ce ne sont pas les militaires Burkinabés où les renseignements Burkinabés qui sont les mieux renseignés, mais un chef Koglwéogo qui s'appelle Django. C'est un ancien danseur professionnel, qui s'est recyclé dans la sécurité. Il est aujourd'hui incontournable pour toutes les questions de sécurité dans cette zone.

J'aborde un quatrième exemple que je n'ai pas besoin de localiser. Entre 2005 et 2010, on a vu arriver un produit nouveau pour le Sahel, qui est la cocaïne. Sa présence a bien diminué depuis. Entre 2005 et le début des années 2010, c'était un produit très présent à la fois sur les côtes, mais qui traversait aussi le Sahara. Vous vous rappelez tous qu'en 2009, au nord du Mali, un avion un Boeing s'est écrasé, on estime qu'il y avait entre 5 et 10 tonnes de cocaïne dans la carlingue. On ne les a pas retrouvés évidemment.

Je ne dis pas que ce soit valable pour tous les autres trafics, mais la fable qui dit que les problèmes de trafic au Sahel viennent des méchants groupes djihadistes, c'est vrai, mais c'est une petite partie de la vérité. En effet, d'autres groupes armés pratiquent ces trafics, qui parfois viennent se nicher au cœur des États. On sait que des barons de la cocaïne ont par le passé, financé des campagnes électorales nationales et locales.

Quand on va en colloque dans un certain nombre de pays de la région et que l'on décide de concert de condamner les trafics, on a peut-être des gens, notamment des élus, qui ont été élus avec des financements venant des gens qui pratiquent ce trafic. Le problème est donc beaucoup plus complexe que le simplement le narcotrafic. Il est évident que moins les djihadistes auront accès à des ressources, moins ils seront virulents. Toutefois, résumer les problèmes des trafics à l'alimentation des groupes terroristes au Sahel est une fable.

Revenons sur cette histoire de l'avion qui se pose au nord de Gao dans une commune qui s'appelle Tarkint. Faisons un petit calcul un peu ridicule en soi, mais faisons-le tout de même. Imaginons que nous avons dix tonnes de cocaïne qui atterrissent à cet endroit. Maintenant, comparons la valeur marchande de ce produit au PIB de la zone. Si vous faites un petit calcul dans cette zone, on est au minimum à 10 000 euros le kilo, ce qui représente une somme assez considérable.

Comparons maintenant la valeur de cette marchandise au PIB – si l'on pouvait le calculer – du nord du Mali. En faisant un calcul rapide, vous vous rendez compte que l'on n'est pas dans l'anecdotique du tout et la cocaïne n'est pas le seul produit à passer dans cette zone.

Autrement dit, dans certaines zones sahéliennes et sahélo-sahariennes, les trafics sont l'économie principale. C'est ce qui fait vivre la plupart des populations des zones de frontière.

Aujourd'hui, les officiels nigériens vous disent qu'ils sont inquiets de la situation à l'ouest, avec le MUJAO, l'état islamique, Boko Haram. Ils disent qu'ils arrivent tout de même à contenir cela et que pour eux, la plus grande menace serait de perdre le contrôle de la zone du nord-est du pays.

En effet, les populations pourraient très bien reprendre la guerre très facilement. Aujourd'hui, la politique est d'associer un maximum de leaders de cette zone au pouvoir. À la fois, c'est une reconnaissance, une représentation et ce sont des personnes qui amènent des renseignements. Cela permet surtout de faire en sorte que les trois communautés de la zone, Toubous, Touaregs et Arabes puissent gérer sereinement et avec un terrain mutuel, les passages de produits en direction du nord ou qui viennent du nord vers le sud. Le problème des trafics est donc extrêmement complexe dans la mesure où évidemment, c'est un problème qui peut financer des groupes armés et des groupes armés terroristes. De plus, dans le pacte social nigérien, on reconnaît le droit à certaines communautés de pouvoir profiter de la frontière, parce qu'on n'a tout simplement rien d'autre à leur offrir.

J'ai pris ces quatre exemples. On ne peut pas les systématiser, car ils sont très localisés. Je porte à votre attention ces quatre éléments pour que vous vous rendiez compte que la situation est extrêmement complexe.



KEYNOTE SPEECH

M. Mankeur NDIAYE

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA)

Depuis neuf mois, je suis représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et chef de la MINUSCA. On n'a pas tellement parlé de la MONUSCO et deux pays, la République Démocratique du Congo (RDC) et la République de Centrafrique (RCA) qui sont des pays en crise. C'est pourquoi je voudrais que l'attention soit certes portée sur des pays de l'arc, mais également sur d'autres pays qui sont sous des menaces réelles.

La RCA, où sont présents une vingtaine de groupes armés, dont 14 ont signé le 6 février 2019 un accord de paix avec le gouvernement, est un pays où l'État est fragile et faible et où il contrôle à peine un quart du territoire national. L'essentiel du territoire est entre les mains de groupes armés. Au conflit, s'ajoute également une dimension ethno-religieuse très forte et qui peut être le lit du développement de mouvements islamistes et terroristes. Parmi les pays frontaliers de la RCA figurent le Soudan, le Soudan du Sud, le Cameroun, la RDC et le Congo. Ces pays doivent, de mon point de vue, retenir l'attention des analystes, car parfois on ne parle que des pays en crise et pas de ceux qui sont considérés comme des pays « pacifiques ».

Le Sénégal est un pays du Sahel. La preuve, aujourd'hui, le représentant spécial du Secrétariat général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest est basé à Dakar. Le Sénégal est un pays du Sahel, mais le Sénégal n'est pas membre du G5 Sahel. On me demande pourquoi le Sénégal n'est pas membre. La liberté d'association dans nos États est aussi la liberté d'association au plan international. Un groupe de pays peuvent décider de se construire en organisation, c'est leur droit. Toutefois, aujourd'hui, le Sénégal ne fait pas l'objet de menaces terroristes, il n'y a pas de groupes terroristes. Mais comment comptez-vous lutter contre le terrorisme si vous faites abstraction des pays comme le Sénégal qui est au cœur du Sahel? On a beaucoup parlé du G5 Sahel, des faiblesses, des problèmes de moyens, mais on met beaucoup l'accent sur les questions de défense et les questions militaires qui sont importantes, mais la lutte contre le terrorisme n'est pas qu'une question de forces armées.

Les États-Unis, première puissance militaire du monde, ont été l'objet d'attaques terroristes. Ce n'est pas avec l'arme nucléaire que l'on va lutter contre le terrorisme. D'autres formes de luttes doivent retenir davantage l'attention.

Comment faire pour prévenir des actions terroristes au Sénégal comme en Guinée, en Guinée-Bissau ou dans d'autres pays ? La Côte d'Ivoire a fait l'objet d'attaques terroristes. Or, on n'en parle presque plus. De même, le Bénin, avec quelques actions qui se sont développées

il y a quelques semaines. Il faut absolument élargir le cercle de réflexion et penser à tous ces pays où il y a des mouvements dormants.

Je souhaite que l'attention soit un peu élargie. Le Sahel est une très vaste étendue de terre semi-aride et chaude du territoire africain qui s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge. On peut citer des pays comme l'Algérie. Du point de vue de la définition classique, le Sahel englobe l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, la Libye, le Soudan, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Cap Vert. On y ajoute même Djibouti. Puisque je parle de la Mer Rouge, on ajoute l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie. C'est plus du tiers du continent africain. Toutefois, aujourd'hui, quand on parle du Sahel, on parle du G5 mais le Sahel a existé avant le G5. Je souhaite que la réflexion puisse être étendue à tout le Sahel, et non seulement à cing pays du Sahel.

Certains groupes terroristes se réclament de Daesh à travers ce que l'on a appelé l'État Islamique dans le grand Sahara. Il faut y ajouter Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), mais le Sahel est aussi un théâtre d'expression de groupes armés aux revendications politiques et un terreau fertile pour des conflits intercommunautaires motivés par une compétition pour l'accès aux ressources naturelles.

La faiblesse des États est l'une des caractéristiques les plus essentielles. Faiblesse des États au sud du Sahara. La chute de certains hommes politiques autrefois réputés forts a favorisé l'épanouissement de certains réseaux terroristes et mafieux. La chute du colonel Kadhafi a eu un impact par la suite sur un pays comme le Mali. La récente crise malienne, qui se poursuit, intervient juste après la chute de la crise libyenne. D'anciens combattants, d'anciens militaires libyens de nationalité malienne, par ordre, sont rentrés au Mali et se sont installés au nord. C'est là où les choses ont véritablement commencé. J'étais ambassadeur du Sénégal au Mali à l'époque et presque personne ne voyait venir.

Les choses sont arrivées avec le coup d'État contre le Président Amadou Toumani Touré et ensuite les choses se sont développées. La crise libyenne, qui continuera lors de la prochaine décennie, a eu un impact terrible sur le développement du mouvement terroriste et sur ce qu'il se passe aujourd'hui au Mali.

Il y a eu beaucoup de débats et de recommandations sur les voies et moyens pour lutter contre l'extrémisme violent, comme le terrorisme en Afrique et particulièrement au Sahel. Ces débats sont devenus quasiment récurrents depuis maintenant six ans lors du lancement du forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. On en est aujourd'hui à la sixième édition et on parle de terrorisme et de terrorisme violent au forum de Dakar avec chaque année des recommandations.

Il faut se féliciter qu'il y ait ce cadre de réflexion sur le continent, avec le soutien de la France, car le forum de Dakar est né du sommet de l'Élysée de décembre 2013 qui avait recommandé

d'organiser un forum à Dakar comme un des éléments de suivi du sommet de l'Élysée. Il n'était pas retenu ce que ce forum soit organisé tous les ans. En 2014, après le forum de 2014, le président Macky Sall a donné rendez-vous l'année suivante. C'est ainsi que le forum continue à être organisé avec l'appui de la France et d'autres partenaires qui sont venus s'ajouter.

Beaucoup de réflexions, beaucoup de recommandations. Il existe une multitude des réponses apportées jusqu'à présent par les efforts, aussi bien individuels que collectifs, des États et de la communauté internationale, y compris les Nations Unies, l'Union européenne, l'Union africaine et les organisations sous régionales, l'UEMOA la CEDEAO. Or, elles ont montré des limites.

De mon point de vue, il est nécessaire de réaliser un effort important de coordination et d'harmonisation. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de stratégies Sahel. Les Nations Unies ont leur stratégie Sahel. L'Union européenne, l'Union africaine et la CEDEAO ont chacun leur stratégie Sahel.

Dans ce contexte et face à cette expansion rapide des réseaux mafieux, violents et organisés qui sèment la violence et empêchent tout développement économique et social, face à tout cela, il faut davantage harmoniser les stratégies des États.

L'évaluation des opportunités d'investissements ne peut être en pertinence qu'à condition d'amorcer quelques problématiques de la zone. On a parlé des questions de pauvreté. La pauvreté est la caractéristique principale de tous les pays qui sont dans cette zone.

Les investissements sont faibles, même s'il y a beaucoup d'opportunités d'investissement dans ces pays. Ces pays sont quasiment tous riches en ressources naturelles. Le Tchad, le Niger et la Mauritanie ont le pétrole. Mais quels sont les interlocuteurs au Mali ? Avec qui on peut discuter ? Que sont devenus aujourd'hui les signataires de l'accord de paix de mai 2015 ? Pourquoi l'accord de paix depuis quatre ans ne fonctionne pas ?

En RCA, on a un accord de paix depuis le 6 février 2019 et des interlocuteurs en face qui sont restés dans l'accord et avec qui on peut discuter chaque fois qu'il y a violation de l'accord. Certains sont des conseillers du Président de la République ou du Premier ministre, d'autres sont ministres, membres du gouvernement. On a donc des intellectuels avec lesquels on discute. Mais dans d'autres pays, vous n'avez pas d'interlocuteur. Même au Mali, quels sont les interlocuteurs avec lesquels on peut discuter ? Ce n'est pas évident.

Les dynamiques politiques, l'histoire politique des États de la zone sahélo-saharienne a été marquée pendant une absence d'alternance politique et par des régimes également forts qui sont restés pendant très longtemps au pouvoir.

Les alternances politiques qu'il y a eues dans certains États à la faveur de l'ère de démocratisation des années 1990 en Afrique subsaharienne présente et du printemps arabe des années

2010 dans le monde arabe n'ont malheureusement pas satisfait les attentes des peuples africains. Rien ou très peu a été fait pour améliorer la bonne gouvernance.

Par ailleurs, il existe peu d'évidence d'un engagement fort et d'actions concrètes pour réduire les inégalités socio-économiques extrêmes, qui se sont ancrées au fil des années de mauvaise gouvernance. Il en résulte un statu quo dans la paupérisation et la grogne sociale, ainsi que des réformes sociales plus cosmétiques que transformatrices malgré leur coût très élevé.

Il faut mettre l'accent sur les questions de gouvernance, de développement, de la lutte contre la pauvreté et ce qui fait qu'aujourd'hui, les jeunes sont beaucoup plus portés vers des groupes extrêmes. Le chômage est endémique. De plus en plus, des jeunes qui ont étudié à l'université sont portés vers les groupes terroristes.

Dans beaucoup de ces pays, les responsables de groupes terroristes parlent un français impeccable. Ce sont des gens qui ont étudié. Même en République Centrafricaine, la plupart des porte-parole des groupes armés sont des intellectuels. Certains ont étudié à l'université. Certains chefs de groupe armés ne parlent pas un mot de français, mais leur porte-parole est un intellectuel qui a été choisi et qui est payé. Il faut donc prêter attention au développement, au sous-emploi, à la paupérisation de la jeunesse et à toutes les formes de dépendance que cette jeunesse vit dans un certain nombre de pays.

Je parlerai un peu de dynamique sécuritaire. La zone sahélo-saharienne est constituée en majorité d'États dont une partie du territoire, plus ou moins étendu, est aride et où la densité de la population reste éparse.

Le Mali fait 1 240 000 kilomètres carrés, soit pratiquement deux fois la France métropolitaine, avec une population d'environ 15 millions ou 16 millions d'habitants. Dans certaines régions du Mali, surtout au nord, la densité est d'une vingtaine d'habitants au kilomètre carré. Il n'y a personne. Dans certaines zones, l'État est totalement absent : il n'y a ni préfet ni sous-préfet, ni aucun service de l'État : ni service fiscal, ni éducation, ni santé. Le problème est celui d'un développement équilibré. Cela favorise l'installation de groupes armés qui dirigent.

J'ai visité toutes ces régions du nord du Mali, j'ai été frappé par l'extrême pauvreté. Les populations sont obligées de faire des dizaines de kilomètres pour avoir seulement de l'eau, même pas potable. Il n'existe aucune infrastructure ni école, ni case de santé.

Dans beaucoup de régions du Mali également et de autres certains pays, si vous allez vers le nord du Niger, du Tchad, c'est exactement la même situation. Cela favorise l'éclosion de groupes qui s'installent et qui dirigent.

En RCA, vous avez des zones ou l'État n'existe pas. Ce sont des groupes armés qui ont le service fiscal, la taxation des populations ; leurs tribunaux jugent, ils ont des prisons où les uns sont enfermés, ont leur police et leur gendarmerie. Jusqu'à ce jour, ce sont eux qui dirigent.

Ce sont eux l'État et c'est l'État aussi dans certaines régions de ces pays.

Selon le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel, basé à Dakar, la criminalité organisée internationale, transnationale et le trafic illicite ont augmenté en Afrique de l'ouest et au Sahel au cours du premier semestre 2019. Au-delà des pays sahélo-sahariens, ce sont des pays comme le Ghana et la Guinée-Bissau qui sont aussi touchés par la criminalité organisée.

Ces développements ont pu favoriser l'émergence d'espaces de souveraineté qui ont progressivement prospéré en affaiblissant les symboles de l'intégrité et de la souveraineté de l'État par des moyens disponibles. La promotion du djihad par l'éducation et la prédication de valeurs antirépublicaines, la distribution de revenus de substitution aux communautés ôtent tout à fait la légitimité en l'absence de services de l'État. Dans beaucoup de pays, c'est la même situation.

La faillite des États, qui ont souvent relégué au dernier plan des priorités de développement les fonctions essentielles telles que l'éducation et la santé, a conduit à une pénétration au sein des communautés de courants religieux, dont le contour échappe à l'État. Des entités religieuses viennent combler le vide laissé par ce dernier. Dans certains pays, en Afrique de l'ouest, il s'agit de groupes religieux, extrêmement dangereux auxquels on ne prête pas souvent attention. C'est une tendance que l'on observe de plus en plus.

Vous avez dans certains pays les prêches du vendredi, où des imams de mosquée développent des thèses non pas anti-occidentales, mais anti-républicaines, parlent d'éducation, influencent beaucoup de personnes qui fréquentent les mosquées. Il est nécessaire de prêter attention à ces prêches du vendredi, où beaucoup de personnes se radicalisent.

Au Sénégal, on n'en est pas encore au contrôle des textes des prêches des imams, mais dans certains pays africains, les imams sont des agents de l'État, des fonctionnaires qui reçoivent un salaire et leur prêche est soumis aux ministres chargés des affaires religieuses. Ces ministres chargés des affaires religieuses regardent les textes et corrigent. Ils ont même des écoles de formation d'imams. Dans d'autres pays, ce n'est pas le cas : des imams sont de grands intellectuels, d'anciens fonctionnaires à la retraite qui se transforment en imams de leur quartier et développent des prêches extrêmement dangereux pour la jeunesse. Il y en a beaucoup au Sénégal. Ils sont convaincants, car ils sont d'anciens fonctionnaires, de hauts fonctionnaires parfois, d'administrateurs civils ou d'anciens magistrats. Ce processus de radicalisation s'observe dans certains pays qui jusque-là étaient considérés comme des pays « pacifiques », où il n'existe pas pour l'instant de groupe terroriste. Si l'on n'y prête pas attention, dans les cinq prochaines années, les groupes terroristes se développeront dans ces pays qui ne sont pas sur la bande jaune.

Je terminerai par un point important pour moi : ce sont les risques d'expansion vers l'Afrique centrale, en particulier vers la République Centrafricaine. Je l'ai dit tout à l'heure : en Répu-

blique Centrafricaine, on compte plus de vingt groupes armés. Quatorze de groupes ont signé un accord de paix avec le gouvernement. Ils contrôlent des territoires et sont assis sur des ressources naturelles importantes. Ils exploitent l'or, les diamants et ils commercialisent. En République Centrafricaine, il y a beaucoup plus de pistes d'atterrissage d'avions qu'en France, alors qu'il n'y a pas d'avion. Ce sont de petites pistes, sur lesquels de petits avions viennent atterrir, prennent de l'or ou du diamant et repartent dans des territoires contrôlés par des groupes armés. Certains de ces groupes se réclament de l'Islam. Ils peuvent avoir demain des connexions assez dangereuses avec certains groupes. Je ne serai pas surpris demain de voir l'état islamique installé en République Centrafricaine. C'est une chance que l'on n'ait pas encore de groupe terroriste dans ce pays, mais il faut y veiller.

Depuis des décennies, ce pays est confronté à une instabilité politique chronique qui a eu pour conséquence l'affaiblissement de l'État, l'inexistence de l'État dans les 3/4 du territoire national depuis des décennies. C'est pourquoi une des missions de la MINUSCA est d'aider à la restauration de l'autorité de l'État. Quand on parle de restauration de l'autorité de l'État, il faut que d'abord l'état existe. S'il n'y a pas d'existence, il n'y a pas d'autorité. L'État est quasiment absent. Depuis quelques mois, on est en train de faire des efforts pour redéployer d'abord les forces armées et les forces de sécurité à l'intérieur du territoire. Vous n'avez que des groupes armés. C'est le terreau fertile du développement de groupes terroristes.

Un autre facteur de vulnérabilité du pays est la connotation religieuse du conflit. Religieuse parce que la Centrafrique est essentiellement un pays catholique. Les musulmans représentent un très faible pourcentage de la population. Au cœur de Bangui, vous avez une enclave musulmane, appelée PK5, où ne vivent que des musulmans, avec des groupes d'autodéfense, où l'État n'existe pas au cœur de la capitale. Il n'y a aucun service de police, ni de gendarmerie, il n'y a que des groupes armés.

Cette connotation religieuse est tellement dangereuse que certains Centrafricains musulmans changent leur nom. Quelqu'un qui s'appelle Mohamed s'appelle Jean-Pierre, car avoir ce nom à connotation religieuse est dangereux. Un de mes amis a posé une fois une question très grave à un Centrafricain qui a reçu une réponse aussi grave. Il lui a dit : « - Vous êtes musulman. - Non, je ne suis pas musulman, je suis Centrafricain ». Cela veut dire qu'un Centrafricain ne peut pas être musulman. La connotation religieuse du conflit est très forte. L'opposition islam-christianisme est aussi le terreau fertile du développement de l'installation du groupe islamiste.

Je voulais surtout souligner l'importance d'une mobilisation internationale forte dans la lutte contre le terrorisme et l'importance de porter attention également à la dimension économique que l'on néglige très souvent. Certes, le développement n'est pas la garantie contre le terrorisme, mais il est important dans ces pays, où se posent de sérieux problèmes de gouvernance, d'enrichissement illicite, de corruption et d'absence de perspective pour la jeunesse. Dans les rues de certaines capitales, on voit des jeunes bien formés qui sortent des grandes universités et qui ont des diplômes de haut niveau en train de vendre de petites choses pour gagner moins d'un euro par jour. Le danger est l'abandon de la jeunesse dans tous ces pays.

40 Lundi 2 décembre 2019 ■ **41**

LE RÔLE DES ENTREPRISES DANS LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES CONFLITS DANS L'ESPACE SAHÉLO-SAHARIEN

M. Michel ROUSSIN - Modérateur

Vice-Président de MEDEF International et du CIAN

Il faut s'interroger sur le rôle de l'entreprise comme capteur d'information et se demander comment les entreprises françaises qui sont implantées depuis des générations peuvent mobiliser leurs connaissances profondes du terrain social, sociétal et leurs connaissances des habitudes.

Comment identifier, communiquer, faire remonter l'information ? C'est demander une mission quasiment impossible aux entreprises, qui est de se substituer aux missions des États et de ceux qui, par amitié et nécessité, participent à ces efforts de rétablissement de la paix dans la zone. Comment mieux mobiliser, sensibiliser et former les entreprises françaises à la veille sécuritaire ? Enfin, quel est le rôle des entreprises françaises, comment peuvent-elles devenir un vecteur d'intégration sociale et créer un terreau favorable ? Est-ce que l'entreprise peut contribuer à une meilleure adéquation des formations aux besoins du marché ? Comment se négocient les marchés ?

Il y a pour l'entreprise des ambitions qui nous sont proposées. De quelle manière pouvons-nous apporter notre pierre à l'édification d'un nouveau climat de paix ? Dans quelle mesure les grandes entreprises représentent-elles un levier d'impact social ? Là aussi, ceux qui vivent dans les entreprises en Afrique pourront peut-être apporter une réponse.

Comment le secteur privé interprète-il les comportements des exécutifs locaux, des administrations locales, l'impact de l'action des gouvernements amis pour nous aider, nous investisseurs et nous qui avons la volonté de participer à ce développement, conjointement avec d'autres acteurs économiques qui ont été évoqués tout à l'heure ? Les Chinois, mais aussi les Turcs de plus en plus présents et enfin un certain nombre de pays européens très actifs.

Comment nous, Français, avec notre vieille tradition, nous pouvons faire peau neuve et nous réintégrer dans un dispositif beaucoup plus ouvert qui est celui de la mondialisation ? Quelles sont les initiatives et quels sont les projets pour que les besoins en sécurité des entreprises, mais aussi leur participation en tant qu'acteurs, s'améliorent ? Cela ne pourra se faire qu'avec l'amélioration de la sécurité dans la zone.

M. Abbas JABER

Président fondateur et Directeur Général de GEOCOTON

Je voudrais d'abord donner quelques chiffres avant de présenter très rapidement le groupe ADVENS GEOCOTON.

En 1940, la population mondiale était de deux milliards et demi d'habitants. Aujourd'hui, nous sommes sept milliards et demain, c'est-à-dire qu'en 2040, nous serons 10 milliards. Sur les 10 milliards d'habitants, 4 milliards consomment comme 10 milliards. Les Chinois consommaient 5 kg d'oléagineux par habitant et par an en 1980. Aujourd'hui, ils en consomment 30. Il en va de même pour les protéines animales, les matières grasses végétales et les céréales. Le potentiel est donc de 15 milliards de consommateurs en un siècle, ce qui est inédit dans l'histoire de l'humanité. Sur les 3 milliards qui vont venir, 1,5 milliard à 2 milliards vont naître en Afrique.

Deuxièmement, l'Afrique détient 60 % des terres arables. Ce matin, la sécurité militaire a été évoquée. Une des réponses à l'insécurité est l'agriculture en Afrique. Je dis que le secteur privé a une mission et a même le devoir d'accompagner les politiques et les militaires. Sans le secteur privé, il sera très difficile de pacifier et d'apporter de la richesse dans ces pays. En effet, les vrais fléaux sont la pauvreté, l'ignorance, l'obscurantisme, mais avant tout, la pauvreté.

Le groupe ADVENS GEOCOTON est implanté dans 12 pays. Nous avons l'adresse et le nom de 20 millions de paysans en Afrique. GEOCOTON vient d'une entreprise emblématique qui s'appelait la CFDT, qui était une entreprise qui a développé la filière coton qui est unique au monde. Le modèle de la CFDT, donc de GEOCOTON aujourd'hui, est unique au monde. C'est la seule filière intégrée. Nous allons de la construction d'usines jusqu'à la vente de la fibre à l'international. Nous sommes présents au Burkina Faso, au Niger et au Mali et dans d'autres pays. Nous sommes présents également au Cameroun dont le nord actuellement commence à frémir des menaces terroristes.

J'ai commencé par dire que l'Afrique aurait une explosion de sa démographie, mais qu'en même temps, l'Afrique détient 60 % des réserves foncières mondiales. Pour nourrir les Chinois, les Indiens, les Asiatiques, les Sud-Américains et même l'Europe, nous aurons besoin de l'Afrique. J'invite donc tous les entrepreneurs et tout le secteur privé à y regarder de près le potentiel colossal d'affaires et de développement. C'est ce qui va apporter la sécurité dans ces pays.

Nos « concurrents », les Américains, les Chinois, les Turcs, les Singapouriens qui sont accompagnés de leur gouvernement. Il y a un soutien colossal. En France le ministère du Commerce extérieur a été transféré au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. L'État français, comme tous les États, a le devoir de soutenir le secteur privé, car c'est du secteur privé que viendra la solution.

M. Benoît CHERVALIER

Président et co-fondateur de One2five advisory

D'un point de vue économique et financier, le Sahel n'existe pas. En effet, ce n'est pas une entité unique dans la mesure où elle comprend déjà trois zones monétaires, UEMOA, CEMAC et la Mauritanie. Cela signifie qu'il n'existe pas de réponse collective organisée. De la même manière, ce n'est pas non plus une organisation régionale comme il peut en exister, que ce soit en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est ou la CEDEAO, etc.

Autrement dit, il existe aujourd'hui une forme de réponse politico-militaire à une absence d'organisation économique et financière. C'est la raison pour laquelle on ne peut pas répondre et fournir une réponse, que ce soient des entreprises ou d'un point de vue économique et financier sur la zone en tant que telle. Cela veut dire que l'on doit prendre une forme de granularité par rapport à chacun de ces pays.

Qu'est-ce que l'on constate par rapport aux cinq pays qui constituent le G5 Sahel ? Tout d'abord, il existe une certaine homogénéité de population, comprise entre 16 millions et 23 millions, avec une exception pour la Mauritanie qui est le plus petit avec un peu plus de 4, 5 millions d'habitants. Le produit intérieur brut oscille entre un peu moins de 10 milliards pour le Niger — alors que c'est le pays le plus peuplé de la zone — à 17 milliards de produit intérieur brut de dollars pour le Mali. Autrement dit, on est face à des pays qui sont relativement peuplés, mais avec une richesse somme toute limitée.

Qu'est-il intéressant de voir ? C'est la réponse que certains de ces pays ont tenté d'élaborer. Je remarque que deux d'entre eux, le Burkina et le Niger, essaient d'aller sur les marchés financiers internationaux. Le Burkina, pour la première fois, en novembre 2018, a fait l'objet d'une notation par Standard & Poors, l'une des trois agences internationales, qui est une condition sine qua non avant d'aller sur les marchés de capitaux. Le Niger a fait de même, plus récemment.

Cela veut dire que ces pays veulent se raccrocher au wagon de ce qui est en train de se développer au niveau plus global du continent. Il s'agit de l'émergence des marchés financiers internationaux, certes de manière limitée, car concrètement, les montants envisagés devraient tourner autour de 400 millions ou 500 millions de dollars qui est le montant pour des primo émetteurs.

D'autres pays qui ne font pas partie du G5 Sahel, mais « de petite taille », le Togo par exemple, veulent exactement suivre la même démarche. Je ne suis pas en train de dire que l'accès au marché de capitaux internationaux constitue l'alpha et l'oméga et encore moins la solution miracle. Je dis simplement que ces pays, malgré ou en dépit de leurs difficultés et de leur fragilité, veulent se développer dans cette direction.

Sur le volet commercial, j'illustre avec une image macro par rapport à un exemple micro qui vient de nous être donné. Je vais regarder les investissements directs à l'étranger (IDE) dans ces cinq pays. Premièrement, le nombre d'IDE sur le continent africain reste extrêmement limité, puisque l'année dernière, ces mêmes IDE se sont élevés à 60 milliards de dollars, c'est-à-dire à peine plus de 3 % des IDE mondiaux qui se situaient à plus de 1 700 milliards de dollars, le premier étant l'Europe avec 750 milliards. 60 milliards pour tout le continent africain. Sur ces 60 milliards, selon les pays, cela oscille entre 300 et 500 millions.

Deuxièmement, en réalité, pour ces pays, contrairement aux autres pays, ces IDE sont extrêmement fluctuants. On peut avoir une année « faste », soit une année qui sera beaucoup plus positive. Par exemple, en Mauritanie, l'année dernière, les IDE se sont élevés à 71 millions, alors qu'ils étaient à 597 millions en 2017. Comment explique-t-on ce décalage ? En général, cela s'explique par le fait que ce sont des pays où la dimension des matières premières va jouer un rôle important et donc par un investissement à sur une mine. On va retrouver à peu près la même logique de chiffres avec le Tchad, avec des oscillations très fortes. À l'inverse, des pays comme le Mali ou le Burkina Faso seront plus homogènes, puisque l'écart lié aux matières premières sera moindre.

Comment sont déterminés les IDE? Je vais prendre un des indicateurs qui est critiquable, mais qui est celui le plus utilisé, c'est celui de Doing Business, réalisé par la Banque mondiale, qui est une série d'indicateurs sur le climat des affaires et la facilité pour émettre des affaires dans différents pays. Les cinq pays du G5 Sahel figurent dans le dernier quart. Pour toute entreprise qui souhaite se développer et investir dans ces pays, ces indicateurs seront plutôt des freins.

Il me semble qu'il y a deux réponses. Tout d'abord, c'est sur la notion de croissance inclusive, qui est un jargon utilisé par toutes les agences de développement. Ce sont trois facteurs.

D'abord, il y a un facteur géographique qui explique d'ailleurs beaucoup des crises passées, présentes et sans doute futures. Au Mali, on ne met pas tous les investissements ou les projets d'aide au développement au sud et on abandonne le nord. En Tunisie, on cible la capitale et le littoral en délaissant l'intérieur du pays. La notion de croissance inclusive est celle d'une croissance partagée et équilibrée géographiquement et qui permet d'asseoir cet objectif.

Le deuxième objectif est un objectif de population, notamment vis-à-vis des jeunes. Il s'agit de pouvoir offrir de l'emploi pas seulement aux insiders, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà dans le marché du travail, qu'il soit formel ou informel, mais de permettre d'en avoir d'autres.

Le troisième volet, c'est la question du genre, homme/femme, là aussi visant à cette croissance inclusive.

Mon deuxième point est de savoir comment les entreprises, qu'elles soient françaises ou non, pénètrent et se développent sur ces marchés dans ces cinq pays. Si l'on est un grand groupe,

on a un protocole et on suit un certain nombre de règles. Le grand groupe a toujours une solution de gestion des risques qui fait qu'il peut prendre un risque vers A, parce que ce risque A sera compensé par le pays B, C, etc. Il aura donc une gestion collective, indépendamment d'ailleurs de financements en matière de formation, d'accompagnement et de financement d'un rôle quasi public.

Au contraire, une PME ou une ETI n'aura pas cette possibilité. À la fois sur son rôle entre guillemets dit public. Si l'on reprend la formulation de notre table ronde qui est le rôle des entreprises dans la prévention et la gestion des conflits, une PME objectivement ne va pas du tout se poser cette question. Si elle est présente historiquement, elle cherche à trouver la manière de perdurer et le cas échéant, la manière dont elle peut se développer, pour attirer de nouveaux investissements, donc de nouvelles PME et de nouvelles ETI. Il faut une réponse collective, qui consisterait à ce qu'il n'y ait pas simplement une PME et que ce soit organisé par secteur, par type de nationalité d'entreprises.

M. Alexandre VILGRAIN

Président-Directeur Général de SOMDIAA et Président du Conseil français des Investisseurs en Afrique (CIAN)

Je voudrais revenir à la prévention et à la gestion des conflits. C'est très contradictoire, très difficile, mais c'est sur tout le problème de la légitimité des entreprises.

Concernant la prévention, il est clair qu'une entreprise dans ces pays est au courant de beaucoup plus de choses que la plupart des gens. Or, l'entreprise se demande de quelle manière elle doit remonter cette information. Elle se retrouve face à un problème de légitimité. En tant que français, remonter cette information auprès du gouvernement local paraîtrait compliqué. La remonter au niveau politique au travers de l'ambassadeur ou des instances à Paris est également très compliqué, à cause du manque de légitimité. Cette légitimité du renseignement s'améliore en ce moment du fait même de l'insécurité. En effet, tous les grands groupes font appel à des anciens militaires haut placés en général et ce sont eux qui, aujourd'hui, font passer les messages. Ils les font passer souvent aux autres militaires. Est-ce que la légitimité des militaires par rapport aux politiques est encore importante ? Quelquefois, j'en doute, car le politique a son propre agenda en France. L'information remonte un peu mieux. Nous avons énormément de mal à remonter ce renseignement que nous avons tous. C'est triste parce que parfois, nous sommes des mines d'information, mais le politique considère qu'on les instrumentalise. C'est un grand défaut de notre pays, alors que dans les pays anglo-saxons, on écoute et on note.

Concernant la gestion, de même, la question de la légitimité se pose. Vous êtes dans un pays en guerre. Aujourd'hui, j'ai une société qui s'appelle la SUCAF, qui est en zone de guerre en République de Centrafrique. Vous êtes bien obligés de discuter pour envoyer le sucre à Bangui. Ce sont des camions qui passent et vous payez les milices. Rappelez-vous nos amis de Lafarge. Ils ont payé, il fallait bien qu'ils fassent passer les convois. L'entreprise est faite pour vivre. Sinon, cela s'arrête.

De plus, le monde est extrêmement changeant. Aujourd'hui, les États-Unis discutent avec les talibans en Afghanistan. Il n'y a pas si longtemps que cela, si vous traitiez avec les talibans, vous alliez directement en prison. C'est compliqué pour une entreprise d'être dans ces situations. Dans une entreprise, personne ne se bat. Je sais qu'il y avait un merveilleux livre sur ce qu'il s'est passé au Rwanda. Les gens s'entre-tuaient dehors, mais travaillaient et se parlaient tous les jours dans la société. La gestion du conflit n'est pas si facile que cela.

Les entreprises françaises restent. Je n'ai pas entendu parler de gens qui étaient au Mali, au Niger ou au Tchad et qui s'en vont. J'entends des gens qui s'en vont du Gabon. On a donc une certaine morale, une certaine conscience. Il y a bien des pays que l'on devrait quitter. Mon groupe devrait quitter la République de Centrafrique, sans aucun problème depuis au moins plus d'un an. On ne le fait pas. C'est très mal interprété d'ailleurs. Le politique interprète que nous restons, car nous continuons à gagner de l'argent. L'ambassade de France interprète que nous gagnons de l'argent et le FMI pense que si nous restons, c'est que nous sommes des bandits.

C'est la même chose dans le Sahel. Peu de gens s'en vont. Le premier effort que font les entreprises françaises est de rester en tout cas dans les pays en conflit. C'est déjà une grande preuve de courage, d'abnégation et de morale. Combien de temps cela durera-t-il ? Je n'en sais rien, car il y a certainement des endroits où il sera plus compliqué de rester.

Troisièmement, je suis désolé, mais il est impossible de faire penser que l'on va faire venir des investisseurs dans ces pays. Des gens viennent nous voir. Si vous n'êtes pas une ONG, ce n'est pas la peine. Si c'est pour investir, quelle certitude avez-vous de retrouver votre argent ? Les gens qui viennent investir en ce moment sont plus des bandits qu'autre chose. C'est ce qu'on voit dans les cabinets des ministres de ces pays.

Un exemple a été très bien décrit par Serge Michailof. À l'époque, Dagris a investi avec l'AFD en Afghanistan pour faire du coton en pleine période de guerre. Il n'en reste rien. Vous pouvez investir des milliards, si c'est la guerre, cela ne sert à rien. Ce n'est pas la peine de penser à un plan Marshall sur le Mali tant que les gens continueront à se battre. Il faut régler le problème politique et après vous réglerez le problème économique. L'économie peut sortir les gens de la pauvreté, mais il faut d'abord régler le problème politique.

M. Jean-Marc GRAVELLINI

Responsable de l'Unité de coordination de l'Alliance Sahel

Pour se développer, le Sahel a besoin d'énormément de ressources et ces ressources existent. Avec la présence des principaux bailleurs de fonds, la Banque mondiale, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, beaucoup d'argent est disponible pour le Sahel.

Il faut tenter de rendre cette aide publique au développement encore plus efficace, plus performante et avec une mise en œuvre plus rapide aujourd'hui au Sahel. À travers le développement, l'enjeu est de redonner l'espoir aux populations et leur redonner des perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs revenus.

L'Alliance Sahel est une plateforme de coordination qui réunit douze bailleurs de fonds qui cherchent à trouver des solutions pour être ensemble plus efficaces et plus performants. Entre la chute des talibans et maintenant, pratiquement 100 milliards de dollars ont été investis au titre du développement en Afghanistan. Si on interroge aujourd'hui les populations en Afghanistan, elles répondront qu'elles n'ont pas vu cet argent. Évidemment, tout le monde sait qu'il y a beaucoup de corruption et beaucoup de détournements en Afghanistan, mais il est clair que les 100 milliards n'ont pas été tous perdus dans la nature. Il existe des exemples de projets qui ont réussi. Simplement, les populations n'ont pas eu l'impression que leurs conditions de vie s'amélioraient et que l'argent mobilisé par la communauté internationale pour accompagner le développement et pour lutter contre les talibans a été utilisé à leur bénéfice.

Au-delà de la coordination et au-delà des messages politiques et du dialogue politique que l'on a avec les autorités, un des grands défis est d'essayer de faire en sorte de réaliser des projets au plus proche des populations, qui vont véritablement améliorer leurs conditions de vie. Pour cela, il faut essayer de trouver des acteurs intermédiaires sur l'ensemble du territoire, y compris sur les zones fragiles.

En premier lieu, les bailleurs de fonds, depuis de nombreuses années, travaillent avec les ONG et avec la société civile, qui sont aujourd'hui des acteurs de la mise en œuvre des programmes de développement à grande échelle, dans certains cas, de plus en plus avec les collectivités locales, mais également avec les entreprises privées. Arriver à mettre en place des projets avec des acteurs de terrain que sont des entreprises, c'est un des défis importants pour l'Alliance et pour les bailleurs de fonds.

L'exemple des filières cotonnières le prouve : à travers des millions de producteurs et à travers les revenus distribués, une entreprise privée permet d'améliorer les revenus et les conditions de vie.

Les conflits entre les éleveurs et les populations agricoles sont un des problèmes majeurs aujourd'hui au Sahel. Or, la filière élevage, d'une richesse considérable avec plusieurs millions de têtes de bétail pour la production de viande, de protéines, de lait est sous-valorisée. C'est un domaine qui intéresse le secteur privé. Il est nécessaire de mettre en place une approche qui concerne la structuration de ces filières et la valorisation.

Le secteur privé pourrait avoir un rôle extrêmement important et toucher une multitude d'acteurs dans l'électrification rurale. Aujourd'hui, les solutions techniques existent pour procéder à l'électrification de l'Afrique. Elles peuvent exister au niveau décentralisé. Des acteurs privés s'intéressent à ce secteur en tant que fournisseurs. Sur les zones en crise, qui ne sont plus accessibles, il faut travailler avec le relais d'artisans locaux qu'il faut former à l'installation et à la maintenance.

Au Mali, par exemple, dans la région de Konna, une des zones sensibles en termes de sécurité, des petites entreprises maliennes sont présentes, ont besoin de la technologie et d'être encadrées. Elles peuvent avoir des partenariats avec de grands groupes nationaux et des groupes internationaux.

Pour favoriser le développement économique, il s'agit de s'appuyer sur des acteurs économiques de terrain à qui l'on va offrir des opportunités à la fois de distribuer du revenu, mais en même temps, à travers les richesses qui vont être distribuées, contribuer à la stabilisation et donc à la sécurisation de ces zones.

La vocation de l'Alliance Sahel est de faire en sorte que les projets s'exécutent plus rapidement et se mettent en œuvre. Aujourd'hui, les bailleurs de fonds, notamment internationaux et bilatéraux sont soumis à de nombreuses contraintes en termes de diligences environnementales, sociales, mais aussi en termes de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Quand on veut documenter toutes ces diligences et se prémunir de tous ces risques, cela retarde considérablement la structuration et la mise en œuvre des projets.

Enfin, j'étais il y a quinze jours au Niger. J'ai été stupéfait. J'étais à Niamey au mois de mars dernier. J'y suis revenu il y a quinze jours et j'ai vu le centre-ville complètement transformé : un aéroport de classe internationale qui fonctionne, une autoroute urbaine, des centres de conférence, trois hôtels, et tout cela sans que cela coûte un euro au gouvernement nigérian. Cela a été possible dans le cadre de partenariats public-privé notamment avec des compagnies turques, avec le gouvernement turc et les autorités turques et des entreprises indiennes.

Les ressources aujourd'hui existent. On peut placer de l'argent sur trente ans et prendre un risque sur le placement sur cet argent. Si c'est remboursé, c'est du bénéfice. Et puis, il y a des entreprises aujourd'hui, notamment les entreprises turques, qui réalisent ces investissements, les exploitent et les font fonctionner avec une « armée » d'employés turcs à tous les niveaux des entreprises. Évidemment, ils n'ont pas les problèmes de sécurité, de coût, etc. Il s'agit de méditer ce point.

M. Michel ROUSSIN - Modérateur

Vice-Président de MEDEF International et du CIAN

Pour aller dans le sens que vous dites, la chancelière allemande a rendu visite au président du Niger il y a quelque temps et il y avait le reliquat d'une boucle ferroviaire initiée par le groupe Bolloré. Cette dame a dit : « - Tout cela nous intéresse, qu'est-ce que cela devient ? - Rien pour l'instant. - Les Allemands pourront s'occuper de faire le reste. » Ne laissons donc jamais la place vide. Il y a toujours quelqu'un qui arrive ensuite pour se mettre à la place de l'opérateur français.

M. Mamadou SINSY COULIBALY

Président du Conseil national du patronat du Mali

Bien sûr, il est évident que la sécurité est importante, mais l'essentiel est l'économie. Je constate pourtant que, depuis les années 1980 et 1990, avec la disparition du Ministère de la Coopération et du Ministère du Commerce extérieur, l'Afrique manque de cadres français qui travaillent avec l'Afrique. À l'époque, ils travaillaient dans ces ministères et pouvaient remonter les informations. Aujourd'hui, ces grands commis de l'État sont très souvent affectés en Amérique et en Asie. Par conséquent, l'Afrique n'a pas de porte-parole. Il s'agit d'un problème qu'il faut résoudre pour que les informations remontent.

Du côté africain, les politiques ont échoué et n'arrivent plus à gérer le pays. C'est pourquoi on développe chez nous la théorie du complot, parce que notre population s'y prête beaucoup : si l'on réussit dans la vie, c'est grâce à quelqu'un ; si on échoue, c'est à cause de quelqu'un. Ce n'est jamais sa propre faute. Cette théorie du complot a tout pour s'épanouir davantage en Afrique.

Depuis les années 1960, le résultat des politiques africaines est mauvais. Mais tous ceux qui ont échoué essaient de défendre leur échec et la théorie du complot leur a permis de se positionner, de déstabiliser pour se maintenir au pouvoir, et même d'accumuler des biens coûte que coûte et rapidement.

Cette corruption a gangrené le Mali et a tué l'initiative privée. Cette corruption a même tué les relations entre les pays et le Mali, parce que personne n'ose dire la vérité à nos dirigeants. Pourtant, la France injecte dans Barkhane plus de 700 millions d'euros par an. Il faut dire la vérité. La corruption est arrivée à un tel niveau que les entreprises sont rackettées tous les jours, par les impôts, la douane et par d'autres, les ministères, etc. Toutes les entreprises de droit malien, qui sont originaires d'un autre pays, sont rackettées. Ces entreprises ne bougent pas et se taisent jusqu'à quitter le pays.

Vous venez chez nous pour vous enrichir, il n'y a aucun problème, mais vous nous enrichissez aussi. Nos entreprises travaillent à côté de vous. Les Maliens travaillent à côté de vous. N'ayez

pas honte, n'ayez pas peur. On ne sait pas le faire, on a besoin de vous pour avoir la main et pour avoir la technologie. Il faut que tout le monde se donne la main. Il n'y a pas que l'ambassadeur de France qui prend le micro et parle. Il faut le soutenir. Il faut que les entreprises se mettent ensemble pour dire : cela suffit! Et ce n'est pas le cas.

Cette corruption n'est possible que lorsqu'on a des B to B. Cela se passe ainsi : on va voir le directeur des impôts et on marchande sur le prix à payer. Pour faire diminuer grandement la corruption, il faut que la coopération internationale, les partenaires au développement et tous les amis de l'Afrique contribuent à digitaliser, à numériser et à assurer l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la robotique dans les différents services publics.

Nos pays n'ont pas d'argent pour le faire, mais les privés sont là. On peut le réaliser dans le cadre du partenariat privé-public ou du partenariat privé-privé. On ne pourra pas le réaliser dans le cadre de la délégation des services publics. Il faut « ubériser » l'administration publique dans nos pays.

Je viens de dire aussi qu'il y a 700 millions d'euros que la France injecte dans Barkhane pour la lutte contre le terrorisme. C'est bien, mais vous avez un fantôme en face de vous, car l'armée malienne n'existe pas. On ne connaît même pas le nombre de soldats sous les drapeaux, mais tout ce que l'on sait, c'est que l'on a environ une centaine de généraux, dont une bonne dizaine sont milliardaires. Tout le monde le sait. Personne ne bouge et vos impôts sont en train d'aller dans leurs poches.

Ce n'est pas parce qu'ils sont des généraux qu'ils ont droit de vie et de mort sur tout le monde. Nous nous sommes battus contre eux, ils se calment aujourd'hui et certains vont être traduits sous peu au tribunal. Le Président de la République est le premier magistrat de la République, le président du conseil de la magistrature suprême, qui pèse sur la nomination des magistrats. Il faut qu'on l'inquiète énormément pour que ces dossiers avancent, afin de construire une vraie armée qui travaille avec des professionnels.

Aujourd'hui, dans nos armées, nous avons des formations, des équipements et des tenues militaires qui viennent de partout, de Hong Kong par exemple. Les Européens sont là pour les former. Vous êtes en train de former des gens moins éduqués et qui ont toute sorte de formations. Comment allez-vous vous en sortir? C'est impossible.

L'entreprise a son mot à dire parce qu'elle paie les impôts. L'armée a 15 % du budget national, un milliard et guelques millions de francs CFA. Cet argent s'est volatilisé. Aujourd'hui, de plus en plus, on sait qu'il a été volé et détourné par cinq généraux. La population, la Banque mondiale et les partenaires au développement savent. Personne ne bouge, parce que la souveraineté du pays le demande, etc. Aucun pays n'est souverain aujourd'hui. La souveraineté, c'est la souveraineté individuelle. Il ne faut pas que l'on se cache derrière la souveraineté pour ne pas dire la vérité aux uns et aux autres.

Le Sahel est un espace ouvert qui existe depuis des millénaires. On dit que les Peuls Tolobes sont moins instruits et ne sont pas représentés à Ndjamena ou ne sont pas à Njamey. L'espace tolobe est d'abord un espace économique qui existe depuis des millénaires. Il y a quatre portes d'entrée qui sont tenues par des familles : portes est, nord, ouest, sud. Quand vous rentrez par la porte est, c'est la famille ou la corporation qui contrôle cette porte à laquelle vous devrez payer vos impôts et taxes.

Les Tolobes sont de vrais « logisticiens », qui s'occupent de vous de A à Z et sont de véritables prestataires de services. Ils connaissent bien leur métier. Lors des indépendances, cette zone a été délaissée, tout le monde s'est barricadé, alors que pour accéder à ces quatre portes, il fallait emprunter des routes de transhumance, aujourd'hui appelées zones économiques. Elles servent plus à faire passer autre chose qui ne dit pas son nom.

Ces zones économiques sont appelées corridors, alors que c'étaient des espaces tolobes. Il s'agit du même espace qui se trouve au sud de Tamanrasset et à côté de Nouakchott et qui existe depuis des milliers d'années. C'était le premier grand espace africain qui s'étendait de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au Soudan et au Congo. Ce sont ces espaces qu'il faut développer.

Les espaces mandingues sont partout, où l'on parle seulement mandingo. Au Sénégal, c'est le khassonké que l'on parle. Ces langues ne sont parlées nulle part ailleurs. C'étaient des langues vernaculaires pour faire uniquement du commerce. Ces langues ne sont parlées que par les gens qui habitent là-bas.

M. Michel ROUSSIN - Modérateur

Vice-Président de MEDEF International et du CIAN

L'évocation de ces couloirs possibles est importante. Aujourd'hui, le couloir Dakar-Bamako ne fonctionne pas, alors qu'il s'agit d'un autre couloir extraordinaire pour désenclaver le Sahel.



L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'ESPACE SAHELO-SAHARIEN POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES

M. Stephen DECAM - Modérateur

Secrétaire Général du CIAN

Suite à ce que j'ai entendu ce matin et à Dakar au Forum sur la sécurité et la paix, je retiens un certain nombre de choses. Premièrement, dans ces pays, le pouvoir est faible, voire défaillant. Deuxièmement, la sécurité est le résultat de groupes terroristes qui se substituent aux États. Troisièmement, les groupes armés s'épanouissent dans les zones délaissées. Des réponses mises en avant jusqu'ici ne donnent pas de résultats probants. La réponse armée ne peut pas être la réponse unique. Les États doivent reconstruire la cohésion sociale. Il faut investir l'espace par des investissements, des infrastructures et la création d'emplois. Si je devais résumer, je dirais que le terrorisme prospère sur le terreau de la pauvreté, de l'injustice et du sentiment d'abandon.

Est-ce qu'une partie de la réponse passe par l'entreprise qui est créatrice de richesses, d'emplois, de salaires, d'impôts, de taxes, de formations et de transferts de technologies, etc. Mais est-ce que l'entreprise est la seule solution ou la solution ? Est-ce son rôle ? Pourquoi le ferait-elle ? Peut-elle agir sans un pouvoir fort qui garantit les fonctions régaliennes d'un État ? Peut-elle agir sans se compromettre ? Existe-t-il une ou des coalitions d'acteurs sur lesquels elles peuvent s'appuyer ? Cet espace sahélo-saharien reste-t-il attractif pour nos entreprises ?

M. Philippe GAUTIER

Directeur général de MEDEF International

Je préférerai parler d'opportunité et de responsabilité plutôt que d'attractivité. Si on regarde les critères traditionnels d'attractivité, c'est complètement inopérant. Le Sahel au sens large montre que ces pays sont plutôt à la queue du classement mondial du Doing Business. S'ajoutent les questions de corruption et la façon dont la justice est exercée dans ces pays. Il faut travailler avec un objectif de moyen ou long terme, même s'il y a des actions de court terme à exercer.

En Afrique, on trouve de plus en plus de concurrence. Ceux qui réussissent sont les pays qui eux aussi travaillent sur des critères qui ne sont pas des critères de l'OCDE. On est dans un cadre qui est la législation OCDE qui conduit à des exercices de conformité. Se pose donc la question de l'adéquation de ces règles OCDE avec la façon de fonctionner dans ces pays-là. Dans le champ sahélien, l'Europe doit avoir un rôle majeur. Nous pensons profondément que l'avenir de l'Europe est l'Afrique. On ne pourra pas travailler à long terme si l'on ne trouve pas

une façon d'opérer différemment, peut-être avec un vrai ministre de l'Afrique. Au niveau de l'exécutif français, il faudrait avoir une vraie vision et une vraie politique. En tout cas, il faut changer la donne. Si l'on reste dans les règles OCDE, on n'y parviendra pas.

L'OCDE régule les droits en matière de corruption et le fonctionnement des banques de développement. Ce n'est pas du tout adapté. Il faut que quelqu'un annonce la vision européenne, la déclinaison française sur ce que l'on va faire en matière de coopération avec les pays d'Afrique.

Les fonctionnaires européens de DEVCO sont très loin de la réalité. Il est de notre responsabilité d'aller expliquer ce qu'il se passe sur le terrain. La responsabilité passe également à travers la pratique de nos sociétés.

Enfin, on peut travailler, y compris dans ces zones, sur des actions filières autour de grands projets, de grandes entreprises présentes ou d'ETI pour essayer de construire des filières avec les entreprises locales.

On trouve facilement des entrepreneurs. Des expériences de cette nature ont été menées au Congo Brazzaville. Malgré un environnement des affaires difficile dans cette région, on a pu le faire. La condition est de choisir ses partenaires et de travailler en toute indépendance. Quand on leur propose une vraie construction de chaîne de valeurs dans ces pays, ils sont très fiers de pouvoir le faire avec nous.

Je reprends la réponse du Président ghanéen au Président Macron qui est allé à Accra : « Merci, l'AFD, ce n'est pas du tout ce qu'on veut ; nous, ce que nous voulons, ce sont vos entreprises, vos savoir-faire et qu'elles travaillent avec vos entreprises. » À cela, s'ajoute de la formation, qui est un sujet fondamental si l'on veut rester sur le terrain. La formation est devenue un marché solvable.

M. Philippe MATIÈRE

Président de la société MATIÈRE SAS

Aujourd'hui, ceux qui travaillent dans le métier des travaux publics doivent sortir de France et aller vers des pays consommateurs d'infrastructures, c'est-à-dire des constructions métalliques avec beaucoup d'ingénierie. On a trouvé quelques créneaux et avec cela, on arrive à faire vivre nos 1000 salariés et à facturer environ 250 millions d'euros de chiffre d'affaires tous les ans. Il serait absolument génial si les règles de l'OCDE étaient appliquées à tout le monde.

Ensuite, on trouve les clients. Nous répondons à des appels d'offres. Nous faisons des propositions assorties de crédits de types crédit-acheteur ou crédit-fournisseur. Pour nous, la corruption n'existe pas, car vous devez passer toutes les règles que vous imposent, au travers

des obligations OCDE, de la BPI, de votre banque, des services de contrôle interne des pays dans lesquels on travaille.

Enfin, il faut trouver les financeurs. Si vous faites une bêtise avec le marché public, les financeurs vous barrent quand votre nom est proposé par le client. Quand vous avez franchi tout cela, vous êtes confrontés aux services des douanes et du fisc. Quand vous arrivez dans les pays de la bande sahélo-saharienne, si vous n'avez pas l'accompagnement juridique qui convient, ni le fiscaliste qui a posé toutes les questions et s'est fait l'avocat du diable, vous ne vous en sortez pas. Vous vous faites taxer alors que votre marché est exempt de droit et taxe. C'est insupportable.

La, si je peux me permettre, s'il y a une police à faire, c'est le travail des États eux-mêmes. Ce n'est pas l'ambassadeur de France qui peut aller faire la police. C'est le ministre des finances. Ce n'est pas le Service de mission économique qui peut aller faire la police, c'est le patron des douanes qui généralement a été Ministre des finances ou va le devenir.

De plus, les ministres des finances et leur service ont une peur bleue des inspections du FMI qui, aujourd'hui, sont capables d'anéantir un pays, en leur interdisant d'emprunter, en oubliant complètement les spécificités, y compris sécuritaires, qui existent dans un certain nombre de pays. Le FMI ultra-rigoriste provoque donc ce genre de comportement.

Quand on respecte un certain nombre de précautions, y compris celles que nous imposent le Ministère des Affaires étrangères ou le Ministère des Finances, on peut, même quand on est PMI ou ETI, tout à fait vivre correctement, pour peu bien sûr que l'on ait vu les écueils évoqués plus haut et que l'on ait essayé de les éviter.

M. Jérôme PETIT

Directeur général Afrique de Bolloré Logistics

Bolloré est très engagé en Afrique depuis très longtemps. La gestion du risque sécuritaire fait quasiment partie de notre ADN. Pour nous, l'attractivité de la bande sahélo-saharienne n'est pas le sujet, mais nous nous demandons plutôt de quelle manière nous allons y rester et continuer à nous y développer.

Nous sommes présents au Tchad depuis 1954, au Niger et au Mali depuis 1962. À ce jour, nous employons plus de 12 000 personnes à travers les cinq pays du G5 Sahel. L'appartenance, le poids de l'histoire et la présence économique sont pour nous importantes.

Le soutien aux forces armées est important dans le contexte actuel. Nous travaillons aussi beaucoup dans le secteur agricole, dans les infrastructures, les télécoms, le pétrole, le gaz, les mines, etc. Ces projets se trouvent dans des environnements en général plutôt exposés. Il y a cet effet un peu pervers et en même temps très motivant en ce sens qu'en tant que prestataire de services, nous travaillons à la hauteur du travail de nos clients. Donc l'attractivité

est importante, pas tellement pour nous, mais pour nos clients. Si nos clients commencent à baisser les bras et à sortir de certaines zones, cela aura tout de suite un impact pour nous. Nous avons cette responsabilité par rapport à nos équipes, mais aussi à nos clients pour les accompagner dans ces environnements et éviter un effet domino.

Il s'agit de garder les sociétés installées sur place, de s'assurer qu'elles peuvent continuer à fonctionner avec les services logistiques de n'importe où vers n'importe quel site dans des contextes sécuritaires opérationnels qui permettent de réaliser ces projets. De plus, cela nous permettra de prolonger notre présence.

Concernant l'aspect sécuritaire, le départ des sociétés qui ont quitté ces environnements s'explique avant tout par des problèmes de gouvernance et de pression fiscale. Dans peu de cas, le départ est motivé par le problème sécuritaire. Pour nous, cet aspect sécuritaire est l'un des enjeux sur le long terme. Nous nous devons de fournir un accompagnement. Nous nous engageons à rester là pour soutenir cette communauté d'affaires et d'entreprises.

Général Philippe DELBOS

Ancien commandant de l'État-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger

J'ai passé quinze jours en Côte d'Ivoire à former les officiers supérieurs ivoiriens à la planification opérationnelle. On sent bien, dans tous ces pays, qu'il existe une imbrication totale de la sécurité, des affaires, du développement et de l'action militaire. Le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny qui disait : « Un miracle comme un pari, ça se prépare, cela se conditionne, se mesure, se décide et se réalise à force de volonté et persévérance. » Cette phrase me semble intéressante à double titre, d'une part parce qu'elle exprime la victoire de la volonté sur la résignation, et d'autre part parce qu'elle porte en elle tout le paradoxe du développement en Afrique et de l'action du Vieux comme les Ivoiriens appelaient respectueusement leur président.

Faut-il faire preuve de volonté ou de résignation dans cette affaire? J'opterai résolument pour la volonté, qui doit être à la fois collective, organisée et raisonnable. Un vrai potentiel existe pour les entreprises dans cette zone, mais des risques énormes existent aussi. La gestion des risques est nécessaire. Je vais donc vous parler des acteurs privés de sécurité qui sont en pleine croissance en Afrique. Ces sociétés privées, est-ce qu'elles ne peuvent pas se retourner et être des informateurs des réseaux, est-ce de la vraie sécurité?

Bien évidemment, cela doit commencer par une analyse de la situation générale. Il faut bien constater qu'il y a une vraie dégradation de la situation avec des groupes terroristes de plus en plus aguerris et très motivés. En face, les armées nationales ne sont pas sur le même un pied d'égalité, parce qu'elles sont jeunes et ne sont pas formées à cela. Les armées malienne et burkinabé ont été formées pour tout autre chose que pour faire du combat contre un ennemi terroriste ; il faut donc les amener à un certain niveau.

56 I Lundi 2 décembre 2019 ■ 57

De toute façon, c'est très compliqué, car tous les mécanismes de décision et de fonctionnement économique ou militaire fonctionnent en Afrique sur des systèmes d'allégeance, avec toutes les dérives possibles. Quand on forme les armées partenaires, une fois que l'on a formé un bataillon, on se dit qu'ils sont bons et savent tout ce qu'il faut faire. Cependant, le bataillon qui va partir au combat ne sera pas toujours le même. Par des allégeances un peu compliquées que l'on a du mal à comprendre, finalement, la chose ne va pas se passer comme on l'avait préparée. Cette situation demande notamment aux entreprises d'avoir une gestion des risques particulièrement pointue.

Il existe tout un panel d'entreprises de sécurité privée avec de la surveillance, du gardiennage, de la protection des installations, avec des systèmes d'électronique ainsi que des escortes de convoi, de protection rapprochée, mais aussi d'analyse des risques, des plans de protection et d'intervention. Très souvent, il faut avoir une société ayant un pied dans le pays sinon, cela ne fonctionnera pas et une tête un peu en dehors des systèmes d'allégeance afin de permettre à l'entreprise d'avoir une vraie sécurité qui soit à la fois solide en conception et en stratégie, mais en même temps réaliste. Cela se développe et doit faire partie du business model des entreprises.

M. Philippe GAUTIER

Directeur général de MEDEF International

Objectivement, il est difficile d'entraîner de nouveaux investisseurs ou de nouveaux exportateurs dans la région. En revanche, on peut s'appuyer sur un certain nombre de piliers solides, dont les grandes entreprises installées. On espère vraiment continuer de travailler avec eux. Il faut que nous le fassions, en tant qu'organisation d'entreprises. Des actions collectives doivent être menées pour que ces grands groupes continuent de fonctionner dans cette région. Ce sont souvent des premiers clients pour des PME et des ETI. C'est tout de même un modèle qui rassure.

Le deuxième atout est que la zone est francophone. Il ne faut pas oublier de travailler sur cet acquis, qui est un atout considérable. Au-delà de la proximité géographique, les liens culturels sont forts et nous pouvons nous appuyer dessus. Je vois à quel point les Chinois ont du mal à travailler sur la question ressources humaines. Or, le commerce est tout de même de l'humain, même si on automatise les chaînes de production. Notre grande force avec nos collègues africains sont nos relations humaines à différents niveaux.

Certains secteurs sont très recherchés et correspondent bien à la réponse qu'attendent nos partenaires en Afrique dans le secteur de l'eau. Je vois beaucoup de solutions très innovantes. On sait faire aujourd'hui de façon rentable de l'eau off grid, c'est-à-dire en dehors des grands réseaux, en modèle Partenariat Public-Privé. Vergnet Hydro a innové dans ce domaine et va avoir 200 000 connectés dans des villages de la région du Sahel et en aura deux millions d'ici à la fin de l'année 2020 dans huit pays. Ce sont les nouvelles technologies qui ont permis ces installations. En s'alliant à Orange, ils ont réussi à fabriquer une carte qui permet à un membre de la diaspora en France de placer deux centimes d'eau pour quelqu'un qui est de l'autre côté.

Cette solution qui a été primée il y a deux semaines est très intéressante. La gestion de ce type d'affermage dans les villages éloignés est faite avec les chefs de villages car il est vraiment crucial d'associer les communautés locales à la gestion de ces instruments qui sont vitaux pour les populations. Nous avons besoin de solutions de long terme.

De plus, cette région est très compétitive pour produire de l'énergie à trois centimes le kilowattheure. Les coûts devraient être nettement réduits dans l'approvisionnement en énergie dans le futur. Il faut absolument regarder ce point. Si on ne le fait pas, d'autres le font. Il existe des financements totalement privés dans le domaine de l'énergie pour financer ces projets. Dans le domaine de l'agriculture, nous sommes attendus partout, y compris dans cette région. Il faut être beaucoup plus proactifs dans ce domaine et porter des solutions innovantes.

J'en termine sur cette solidarité entre le public, le privé, entre les entreprises françaises, les entreprises maliennes, burkinabées, nigériennes et tchadiennes, qui doivent travailler main dans la main. En France, il faut que l'on soit soudé avec nos autorités et avec les bailleurs de fonds. On voit qu'entre eux, une coordination doit se faire. Il faut qu'elles s'exercent aussi au niveau des entreprises. C'est la raison pour laquelle nous avons ouvert une base à Washington pour mieux travailler avec la Banque mondiale, la banque interaméricaine et le FMI. Le dialogue s'améliore.

M. Stephen DECAM - Modérateur

Secrétaire Général du CIAN

Philippe MATIÈRE, vous nous avez dit que le problème ne résidait pas tellement dans la sécurité, mais plutôt dans l'administration auquel on fait face. Vous avez indiqué ne pas avoir de problème de sécurité dans vos entreprises en Afrique car les responsables de programme sont les colonels de l'armée française, les chefs de chantier sont des commandants et les sergents sont aux manettes. Effectivement, il s'agit d'une solution. Est-ce caricatural ou est-ce vrai ?

M. Philippe MATIÈRE

Président de la société MATIÈRE SAS

Ce n'est pas caricatural du tout, c'est la manière dont on a structuré nos ressources humaines. Les anciens militaires ont un double savoir, un savoir technique facile à adapter à la construction métallique et un savoir concernant la sécurité. Il s'agit de personnes qui savent jauger les risques, juger quand on peut continuer et apprécier quand il faut partir. Il y a des procédures et ils les appliquent. De plus, on a affaire à des gens qui ont l'habitude des missions lointaines et parfois un peu longues. La plupart se déplacent en famille, ce qui est mieux.

Certes, on n'a pas inventé l'outil RH parfait, mais c'est avec cette configuration que l'on a trouvé le meilleur équilibre entre la sécurité qui est prioritaire et la capacité à se faire payer, avec des gens qui appliquent des procédures. Il ne faut pas sauter une étape dans une présentation de demande de remboursement de TVA ou dans une situation que l'on présente aux clients, avec validation par le financeur. Notre entreprise va surtout dans des pays où il n'y a pas trop de concurrence. Les entreprises françaises ont un gros avantage. Nous sommes vigilants pour envoyer l'encadrement qu'il faut. Puis, on va recruter des gens sur place et on va laisser une valeur ajoutée, celle de la formation que l'on aura donnée. Ce n'est pas le cas quand vous avez des entreprises chinoises, des Sud-Africains ou des Turcs. Il faudrait plus le mettre en évidence lorsque nous présentons nos affaires.

M. Jérôme PETIT

Directeur général Afrique de Bolloré Logistics

Dans le cas de Bolloré, il est difficile de partir, car pour revenir, c'est encore plus difficile. Nous n'avons pas la capacité de mobiliser et démobiliser sur un chantier. Nous nous installons sur la durée. L'entreprise est une partie seulement de la solution. Elle va avoir un rôle moteur à jouer en termes de développement économique et social, mais seulement s'il y a un certain contexte sécuritaire, de gouvernance et de fiscalité stabilisée autour de la société.

Est-ce qu'on peut parler d'une coalition des acteurs sur place ? Je préférerais parler d'un écosystème à recréer ou à renforcer en ce sens que coalition a une connotation très militaire. Nous pensons que différentes parties ont un rôle à jouer dans cet écosystème qui va s'auto-renforcer, s'autoalimenter, que ce soit avec les gouvernements qui ont des rôles régaliens à jouer, les forces armées ou les bailleurs de fonds.

Nous prenons beaucoup en compte le rôle de prescripteur de nos employés et de nos clients. Pour que l'écosystème s'alimente, il est nécessaire qu'il y ait autour d'une activité économique. C'est le but d'une société privée comme la nôtre.

Rester longtemps signifie arriver à créer, renforcer et recréer cet écosystème où chacun est à sa place. Si un des maillons vient à casser, cela fragilise l'ensemble. Aujourd'hui, nous pensons que c'est essentiellement un sujet sécuritaire et de gouvernance qui fragilise le reste. Il faut partager l'information sur la situation sécuritaire et avoir un sens commun. Il faut que ce soit dans le pays, mais aussi avec leurs sociétés et leur siège à l'étranger. C'est là où parfois nous arrivons à voir un élément d'écart. Actuellement, nous voulons mettre en place des solutions d'escortes sur certains sites miniers.

Malheureusement, qui dit escorte dit surcoût, donc coût logistique qui augmente. Il existe donc des équilibres économiques et budgétaires qui doivent être pris en compte. Or, nous avons du mal à convaincre un certain nombre de miniers d'ajouter cette couche de sécurité, malgré les problèmes et les accidents. Bien sûr, cela ne supprimera pas le risque zéro. Il y a déjà eu beaucoup d'accidents avec des escortes, mais cela fait partie d'un ensemble. Il faut que l'on arrive à trouver cette communauté d'esprit, de politique et d'approches pour recréer cette solution commune qui va nous permettre de démarrer économiquement. Si l'on peut le faire au Niger ou en Mauritanie, pourquoi ne pas réussir à le faire au Burkina Faso ou au Mali. La superposition des surcoûts de l'énergie, de l'eau et de la logistique, fait qu'à la fin, même d'un point de vue économique, nos clients vont jeter l'éponge et aller faire du coton ou chercher de l'or dans d'autres pays.

Il faut faire attention et retrouver cet équilibre pour arriver à baisser le coût de la chaîne de valeur sur l'ensemble des produits à l'import et à l'export et revenir sur un coût de production économique qui permette une visibilité long terme des entreprises.

Est-ce que l'entreprise peut fonctionner sans se compromettre ? Pour nous, c'est un sujet forcément sensible, puisque la loi Sapin II est la première contrainte. On en revient à cette notion d'écosystème. Cela veut dire que sur les marchés où l'on va se retrouver avec 70 % ou 80 % d'informels, nos clients seront des Matière, Total, Orange, des Canadiens ou Australiens qui vont partager les mêmes communautés de valeurs. Si nous arrivons à travailler dans les sociétés qui partagent les mêmes communautés de valeurs, alors nous pourrons avoir les mêmes règles d'éthique et de fonctionnement.

Maintenant, lorsque vous faites des convois sur 2 000 kilomètres, se posent des questions de passages. C'est là où paradoxalement, ce surcoût logistique d'escortes permet en grande partie de réduire ces sujets d'harcèlement le long de la voie. Le fait de rajouter un surcoût sécuritaire facilite et évite des compromissions sur les convois. Il faut arriver à prendre cet équilibre en compte.

Pour finir, nous voyons un risque de dérives vers les pays côtiers. Nous avons beaucoup parlé aujourd'hui des risques sur les pays du G5 et sur les pays de l'intérieur. Malheureusement, nous pensons que le risque va venir sur les pays côtiers, que ce soit la Côte d'Ivoire, le Bénin et sur d'autres pays avec un risque qui va descendre au fur et à mesure que les actions militaires vont arriver dans le nord. Tout de suite, on va venir sur des zones de productions agricoles ou même les passages frontaliers qui seront encore plus difficiles à contrôler.

Général Philippe DELBOS

Ancien commandant de l'État-major spécialisé pour l'Outre-mer et l'étranger

La difficulté et en même temps, la belle chose est de réussir à faire le pari gagnant/gagnant de faire gagner l'entreprise et en même temps faire gagner l'équipe France. Pour cela, il faut réellement réussir à mettre en place des coordinations. Cependant, les institutions de l'État ne sont pas toujours prêtes à travailler avec les entreprises. C'est assez compliqué. C'est un problème culturel français. Toutefois, il y a des moyens puisque dans beaucoup de pays, avec la réserve citoyenne, sont mis en place des cercles de réflexion, qui permettent de faire remonter de l'information et de faire en sorte que les gens échangent de bonnes pratiques. Chacun doit faire cet effort pour finalement partager un minimum et faire du gagnant/gagnant.

Des initiatives ont été prises. J'ai vu qu'un rapport avait été remis au Premier ministre en 2018 sur les manières de réaliser une coordination de toutes les actions de sécurité et de développement.

De plus, il est en effet extrêmement important de faire de la formation en Afrique. Tous ces jeunes du Sahel n'ont pas grand-chose à faire, ils ont déjà la 4G, mais ils vivent encore dans la terre. Il y a un choc civilisationnel de développement. Si on ne les forme pas, il y aura un dérapage. Le risque de dérapage sociétal est un risque dans tous les pays, parce que la jeunesse est très nombreuse, qui ne sait pas toujours tout, mais qui lit ou écoute les réseaux sociaux et qui peut partir d'un seul coup dans une direction que l'on ne maîtrise pas du tout. Cela pose un problème à la fois à la société et aux entreprises. Il s'agit donc de former de la main-d'œuvre qualifiée, de faire adhérer les populations et les jeunes générations et d'investir sur le long terme en participant au développement de la société. Il s'agit du « RSE » en Afrique.

Enfin pour les expatriés, l'effort d'acculturation est essentiel, parce qu'il peut y avoir un énorme décalage. On voit souvent des expatriés un peu hors-sol et qui ne connaissent pas forcément la société dans laquelle ils arrivent. Il faut donc les former à la connaissance du milieu africain.



CONCLUSION

Ambassadeur Georges SERRE

Conseiller institutionnel du groupe CMA CGM

Parmi les acteurs multiples qui travaillent sur la crise du Sahel, du G5 Sahel, il y a effectivement les humanitaires, les développeurs, les militaires mais il est aussi le secteur privé sans lequel il n'y a pas de sortie de crise à long terme.

Le Liptako Gourma est un endroit où l'on a fait des progrès extraordinaires en matière de développement. La technique des forages pétroliers avait permis d'adapter cela pour les forages pour l'eau et de percer à plus de 100 mètres de profondeur dans le socle cristallin, permettant aux populations d'accéder à l'eau potable. Trente ans après, le Liptako Gourma est une zone de crise très forte, où se passent beaucoup de passages et où il faut lutter contre le djihadisme salafiste. En même temps, toutes les discussions qui ont été faites aujourd'hui tournent aussi autour de la forte résilience de la zone.

Cependant, par vos exemples d'aujourd'hui, en banalisant la zone difficile sahélo-saharienne, tous en tant qu'entrepreneurs français, africains, vous repartez aussi sur des bases qui sont très fortes en continuant à travailler sur l'ensemble de l'Afrique. C'est un signal très positif.

La zone a déjà traversé un certain nombre de crises importantes, comme les sécheresses de 1974 et de 1984, l'année où le fleuve Niger a cessé de couler. Cependant, la résilience est forte. La population du Niger a triplé en trente ans et aujourd'hui, il n'y a pas de famine. Quelque chose se passe en matière de développement même dans des circonstances très difficiles.

Le temps où il n'y avait que des expatriés qui venaient de France ou d'Europe est révolu. Aujourd'hui, quand on parle d'expatriés dans beaucoup de pays, ce sont des expatriés qui partent du Cameroun pour aller en Côte d'Ivoire ou d'autres pays. La formation est importante, elle a permis d'avoir des cadres performants. Un effort doit continuer à être fait pour les cadres intermédiaires.

La thématique de la sécurité a été soulignée. On voit des interviews où des femmes au Mali, par exemple, disent qu'elles sont rassurées par la présence de Barkhane pour circuler. Cette sécurité du quotidien est la plus importante et il la faut rétablir.

Nous avons beaucoup parlé de la zone sahélienne, mais il faut aussi inclure ce qui vient du nord. Finalement, aujourd'hui, les grands équilibres en matière de lutte contre le terrorisme salafiste viennent également de la Libye, du sud de l'Algérie et du sud de la Tunisie. Il faut toujours avoir à l'esprit que cette zone du Sahara et du Sahel est un ensemble global qui va jusqu'à la côte. En tant qu'entreprises, nous nous devons de penser à cela dans sa globalité.

Pour répondre à un débat qui est maintenant présent en raison de l'actualité, il faut dire que Barkhane est efficace, tout comme Serval empêchait les djihadistes de prendre possession

de Bamako en 2013. En effet, le trafic de drogues qui remontait par l'Afrique sur l'Europe est aujourd'hui quasiment tari. Il y a encore des éléments qui se passent à partir de la Guinée-Bissau, mais aujourd'hui, tout le trafic de drogue s'est aussitôt reporté sur l'Atlantique. Barkhane est aussi le premier élément de défense des populations des jeunes d'Europe contre un phénomène qui est la drogue.

Au sujet du partage du fardeau, il est bon que les entreprises soient maintenant admises à part entière dans ce débat, parce que quelque part, on a un petit peu tourné en rond entre les différentes approches de type développement et sécurité et les opérations civilo-militaires qui ont été effectuées avec succès dans un certain nombre d'endroits.

On a beaucoup parlé d'appropriation, qui est la gouvernance de la fiscalité. Le FMI n'a pas tort de dire que quand des pays n'ont encore que 16 % d'assiette fiscale, ce n'est pas suffisant pour assurer le fonctionnement normal d'un État. La gouvernance commence en ayant un État qui fonctionne normalement.

Cette appropriation se fait aussi par une autre forme de gouvernance avec le retour de l'État dans les zones qui sont plus ou moins sécurisées. Un grand effort doit être effectué en matière de prise en compte par les autorités. La Mauritanie a prouvé qu'avec un certain nombre d'actions fermes, le retour à la sécurité est possible.

Pour soutenir le développement économique de la zone sahélo-saharienne, il y a de très beaux restes : l'agriculture et le coton. 600 000 tonnes de coton sont exploitées à partir du Burkina Faso. D'autres pays se sont lancés également dans le coton. Les mines continuent à tourner. La production de céréales reste forte dans les pays du Sahel. Le problème reste ce problème de mouvement des biens et des personnes dans les zones qui ne sont pas contrôlées.

Quand on parle de ces problèmes de développement, il ne faut pas non plus penser que tout va être résolu par les agences de développement. La plus belle agence française de développement ne peut donner que ce qu'elle a. Le problème est qu'il y a des procédures et un certain nombre de méthodes à respecter. Ce qui manque, ce sont les fameux projets à impact rapide.

Tout récemment en Côte d'Ivoire, Mme Aïchatou Mindaoudou, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, ne faisait plus que des projets comme cela. Cela permettait dans le nord du pays, où la problématique ressemble à celle des pays sahéliens, de faire des projets qui stabilisent les populations et intègrent les femmes.

Le 14 décembre, lors du dialogue national inclusif, les Maliens vont chercher des éléments pour dialoguer et relancer l'accord de 2015 avec les différentes sources du nord. Effectivement, on sait ce qu'il y a à faire. Maintenant, il faut le mettre en œuvre et peut-être que l'on est au-devant d'un nouveau mouvement ou de nouvelles perspectives. C'est tout ce que l'on peut souhaiter pour le retour à l'équilibre dans la zone sahélo-saharienne.

